

**NOTICE D'EMPLOI**

**CITROËN ^ SM**





**CLUB DE FRANCE**

## **Note du Club**

Suite aux nombreuses demandes de membres du club, nous avons décidé de rééditer la notice d'emploi de la SM.

Dans l'impossibilité de reproduire toutes les versions ayant existé, un compromis était nécessaire. Aussi le choix s'est porté sur une publication de janvier 1972, à laquelle nous avons greffé l'additif concernant l'équipement électrique des SM "Injection Électronique" (janvier 1973).

Nous espérons que cette réédition satisfera la majorité des possesseurs de SM, et nous nous excusons auprès des autres.

## CONDUITE

|   |    |
|---|----|
| Ouvertures et verrouillages               |    |
| <i>Portes, coffre, capot</i>              | 2  |
| Poste de conduite                         |    |
| <i>Commandes et accessoires</i>           | 4  |
| <i>Instruments de bord</i>                | 6  |
| Position de conduite                      |    |
| <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>    | 8  |
| Mise en route                             |    |
| <i>Antivol, contact, starter</i>          | 10 |
| Conduite                                  |    |
| <i>Vitesses, freins, garde au sol</i>     | 12 |
| Signalisation et visibilité               |    |
| <i>Feux, signaux, essuie-glace</i>        | 14 |
| Climatisation                             |    |
| <i>Aération, chauffage, désembuage</i>    | 16 |
| Accessoires de confort                    |    |
| <i>Cendriers, pare-soleil, plafonnier</i> | 18 |

*Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition ; les instruments de bord ont été rassemblés, à la page 6, afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.*

*Nous vous conseillons de lire également la page 56 avant de prendre le volant pour la première fois.*

## TABLE DES MATIÈRES

### CONDUITE

|  |        |
|--|--------|
| Ouvertures et verrouillages<br><i>Portes, coffre, capot, glaces...</i>             | 2      |
| Poste de conduite<br><i>Commandes et accessoires</i><br><i>Instruments de bord</i> | 4<br>6 |
| Position de conduite<br><i>Sièges, volant, rétroviseurs,</i><br><i>ceintures</i>   | 8      |
| Mise en route<br><i>Antivol, contact, starter</i>                                  | 10     |
| Conduite<br><i>Vitesses, freins, garde au sol,</i><br><i>direction</i>             | 12     |
| Signalisation et visibilité<br><i>Feux, signaux, essuie-glace...</i>               | 14     |
| Climatisation<br><i>Aération, chauffage, froid,</i><br><i>désembuage</i>           | 16     |
| Accessoires de confort<br><i>Cendriers, pare-soleil, plafonnier</i>                | 18     |

### ENTRETIEN COURANT

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Niveaux <i>eau, huile, LHM...</i> | 20 |
| Mécanique et électricité          | 22 |
| Carrosserie                       | 24 |
| Habitacle                         | 26 |

### INCIDENTS

|  |    |
|--|----|
| Anomalie signalée par un instrument<br>de bord | 6  |
| Remplacement d'une roue                        | 28 |
| Remplacement d'une lampe                       | 30 |
| Réglage des projecteurs                        | 32 |
| Remplacement d'un fusible                      | 33 |
| Remplacement de la batterie                    | 34 |
| Remplacement d'une bougie                      | 34 |
| Remplacement en dépannage du<br>« LHM »        | 34 |
| Lève-glaces mécanique                          | 34 |
| Remorquage                                     | 34 |

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Généralités              | 36 |
| Moteur                   | 38 |
| Transmission             | 40 |
| Installation hydraulique | 41 |
| Suspension               | 42 |
| Freinage                 | 44 |
| Direction                | 46 |
| Electricité              | 48 |
| Carrosserie              | 52 |
| Aménagements intérieurs  | 54 |

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Rodage, révision, garantie     | 56 |
| Conduite et coût d'utilisation | 56 |
| Caravaning                     | 56 |
| Identification du véhicule     | 57 |
| Pièces de rechange             | 57 |
| Déplacements à l'étranger      | 58 |

page 60 : **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTRÔLES AVANT DÉPART**

**Glaces latérales avant (Fig. 3)**

Elles sont commandées par deux basculeurs situés sur la console centrale, devant le frein à main.

Chaque basculeur commande la glace du même côté.

Pour lever une glace : appuyer à l'avant du basculeur.

Pour baisser une glace : appuyer à l'arrière.

**Glaces latérales arrière**

Pour ouvrir : tourner le bouton moleté dans le sens inverse d'une horloge.

Pour fermer : tourner dans l'autre sens.

**Capot moteur (Fig. 4)**

Pour ouvrir : tirer le bouton situé à gauche du pilote sous la planche de bord et le capot se soulève légèrement, glisser ensuite la main sous le capot, au centre, et pousser le levier de sécurité, ouvrir à fond et laisser redescendre légèrement; le capot sera maintenu en place automatiquement.

Pour fermer : soulever légèrement le capot et dégager la béquille du cran, en tirant vers l'avant.

L'ouverture entraîne l'éclairage du compartiment moteur.

**Remplissage de carburant**

Il est situé sur le flanc droit de la voiture.

Pour ouvrir la trappe, appuyer à l'arrière puis relâcher.

Le bouchon est verrouillé par la clé marquée "BOUCHON" qui ne peut être retirée qu'en position fermée.

Pour refermer la trappe, la rabattre sans trop appuyer.

Fig. 3 - Commande des lève-glaces

A - Glace gauche

B - Glace droite

1 - Montée

2 - Descente

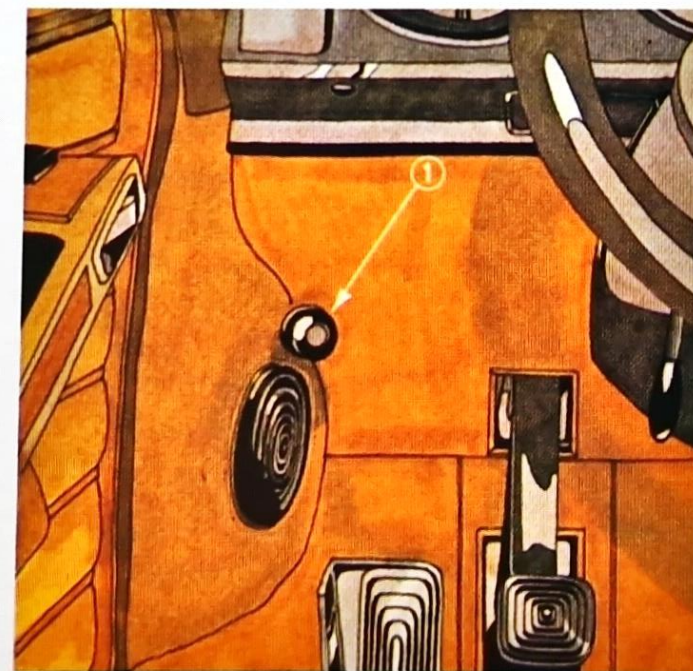
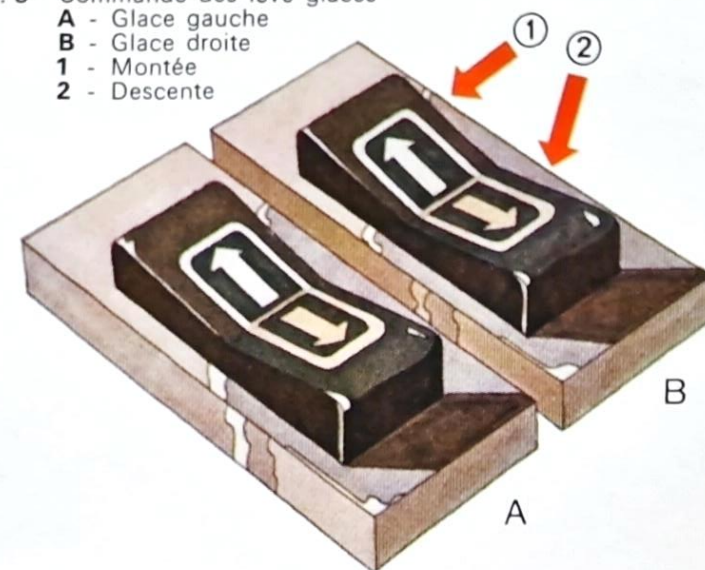
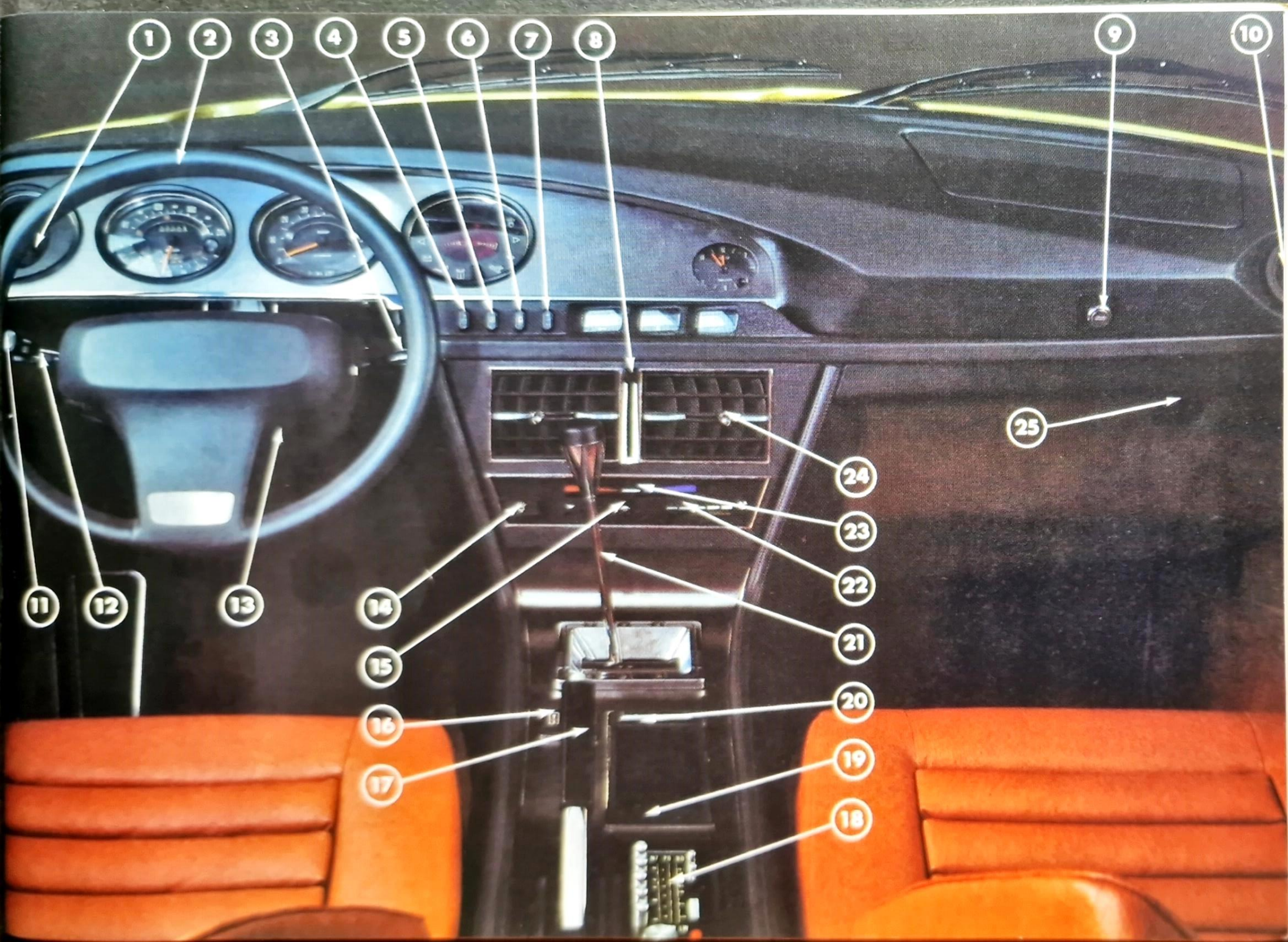


Fig. 4 - 1 - Bouton de déverrouillage du capot

|    |   |              |
|----|---|--------------|
| 1  | Aérateur orientable gauche .....  | Voir page 16 |
| 2  | Volant de direction .....   | 9            |
| 3  | Commande des projecteurs .....  | 15           |
| 4  | Commande des feux antibrouillard (Option) .....                                   | 15           |
| 5  | Commande des feux de stationnement .....  | 15           |
| 6  | Interrupteur du chauffage électrique de la lunette arrière .....                  | 17           |
| 7  | Interrupteur du plafonnier .....  | 18           |
| 8  | Manette d'ouverture et de réglage du débit des grilles centrales d'aération ..... | 16           |
| 9  | Bouton d'ouverture de la boîte à gants .....                                      | 2            |
| 10 | Aérateur orientable droit .....   | 16           |
| 11 | Commande des indicateurs de direction, des avertisseurs et d'appel optique .....  | 14           |
| 12 | Commande d'essuie-glace et de lave-glace .....                                    | 14           |
| 13 | Combiné antivol-contact-démarrage .....   | 10           |
| 14 | Commande de starter .....   | 10           |
| 15 | Répartition d'air pulsé entre pare-brise et plancher .....                        | 16           |
| 16 | Commande électrique des glaces avant .....  | 3            |
| 17 | Levier du frein à main .....  | 12           |
| 18 | Emplacement du poste de radio .....   | 18           |
| 19 | Cendrier avant .....  | 18           |
| 20 | Allume-cigare .....   | 18           |
| 21 | Levier des vitesses .....   | 12           |
| 22 | Commande du ventilateur .....   | 16           |
| 23 | Réglage de la température de l'air pulsé .....                                    | 16           |
| 24 | Manette d'orientation de la grille d'aération .....                               | 16           |
| 25 | Lecteur de carte .....  | 18           |



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

24

23

22

21

20

19

18

25



— A part la montre, les instruments ci-après ne fonctionnent que contact mis.  
— L'éclairage des instruments est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur et est réglé par un rhéostat dont le bouton est situé sous le bloc de direction, derrière l'emplacement de la clé de contact.

- 1 **Tachymètre avec :**
  - compteur totalisateur,
  - compteur partiel (remise à zéro : pousser et tourner sens horloge),
  - distances d'arrêt (v. page 13).
- 2 **Compte-tours électronique**  
L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la zone rouge. Ne pas dépasser 4 500 tr/mn pendant les 1 000 premiers kilomètres.
- 3 **Montre électrique**  
Mise à l'heure : pousser et tourner le bouton.
- 4 **Thermomètre d'eau**  
Si, lors d'un effort exceptionnel (ex. : remorquage en côte), l'aiguille s'approche de la zone rouge, réduire la vitesse et, si l'on s'arrête, ne pas couper le contact immédiatement mais attendre que la température ait baissé.
- 5 **Jauge de carburant**  
La capacité du réservoir est de 90 litres.
- 6 **Thermomètre d'huile moteur**  
Si l'aiguille pénètre dans la zone rouge, réduire la vitesse.  
Si elle y demeure, rejoindre à faible allure un agent Citroën.

- 7 **Voyant du signal de détresse** (pour certains pays étrangers seulement).
- 8 **Voyant jaune de réserve de carburant**  
Il s'allume pour signaler qu'il y a lieu de penser à refaire le plein.
- 9 **Voyant bleu d'éclairage des phares.**
- 10 **Voyant vert des clignotants droits**  
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants droits (v. page 30).
- 11 **Voyant jaune d'usure des freins avant**  
S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale, les plaquettes sont à faire remplacer dès que possible.
- 12 **Voyant rouge de température d'eau**  
S'il s'allume, s'arrêter immédiatement puis remettre aussitôt le contact et regarder si les ventilateurs du radiateur tournent.  
S'ils ne tournent pas, couper le contact, laisser refroidir puis repartir vers l'agent Citroën le plus proche en surveillant la température.  
S'ils tournent, couper le contact, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires puis compléter éventuellement (v. page 20).
- 13 **Bouton de contrôle des voyants rouges**  
Lorsqu'on appuie, les voyants rouges (12, 14, 15 et 21) doivent s'allumer. Ceci permet de contrôler à tout moment le fonctionnement de ces voyants particulièrement importants.  
S'ils ne s'allument pas, les faire remettre en état sans attendre.
- 14 **Voyant rouge de pression hydraulique**  
Il peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours

du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler.

S'ils s'allument en route, s'arrêter immédiatement puis repartir à faible allure vers l'agent Citroën le plus proche en utilisant le frein à main.

- 15 **Voyant rouge de pression d'huile moteur**  
Il s'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.  
S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau.  
S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.
- 16 **Voyant jaune de charge**  
Il s'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.  
S'il s'allume en route, s'adresser à l'agent Citroën le plus proche après avoir toutefois vérifié les connexions de l'alternateur et du régulateur.  
Si l'incident a lieu la nuit, éviter d'utiliser les phares directionnels afin d'économiser le courant.
- 17 **Voyant vert des clignotants gauches**  
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants gauches (v. page 30).
- 18 **Voyant vert des lanternes**
- 19 **Voyant jaune du frein à main**  
Il clignote tant que le frein n'est pas complètement desserré.
- 20 **Voyant jaune du chauffage de la lunette arrière**
- 21 **Voyant rouge d'arrêt impératif**  
Il s'allume avec un des voyants rouges 12, 14 ou 15.

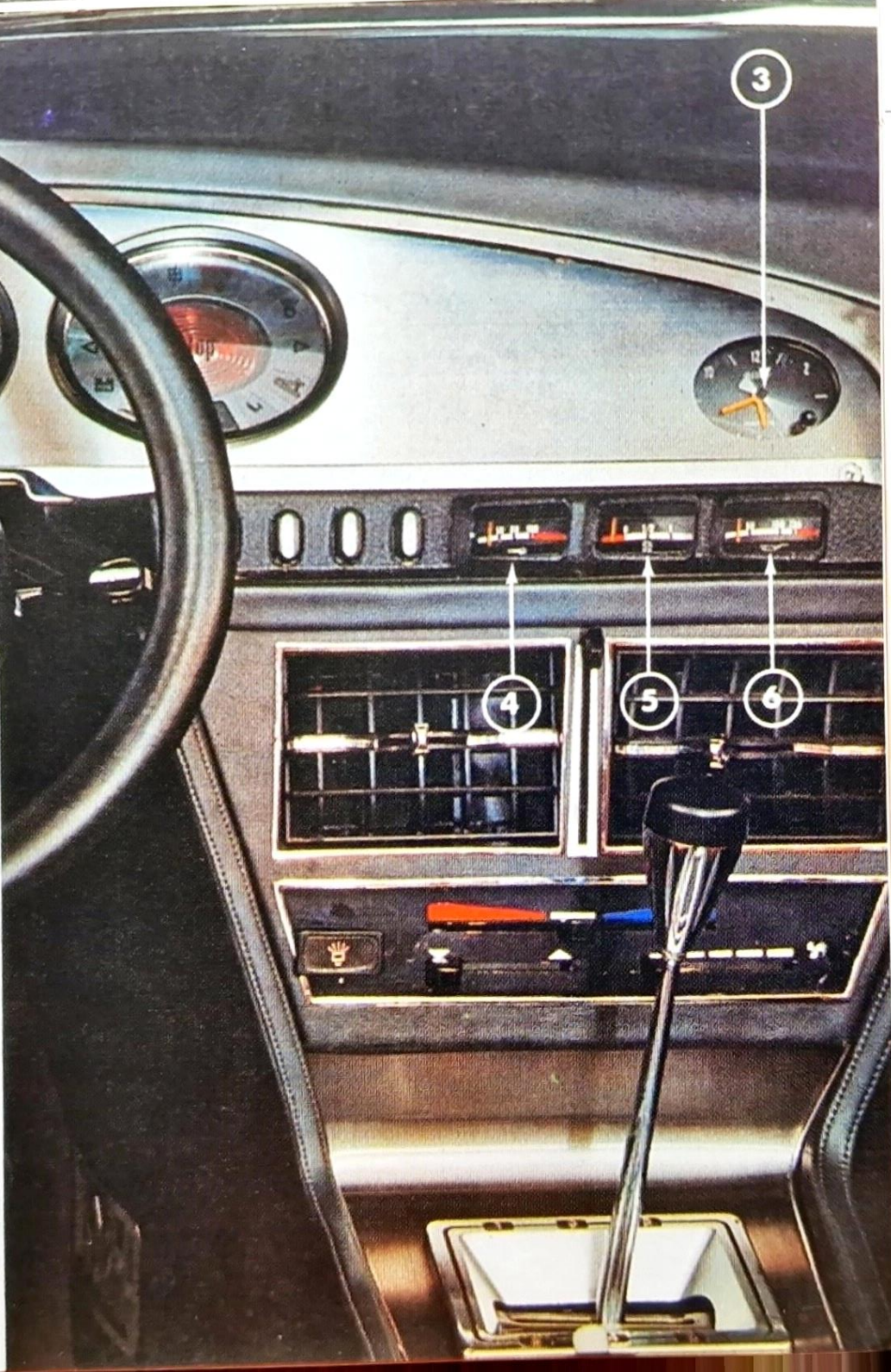
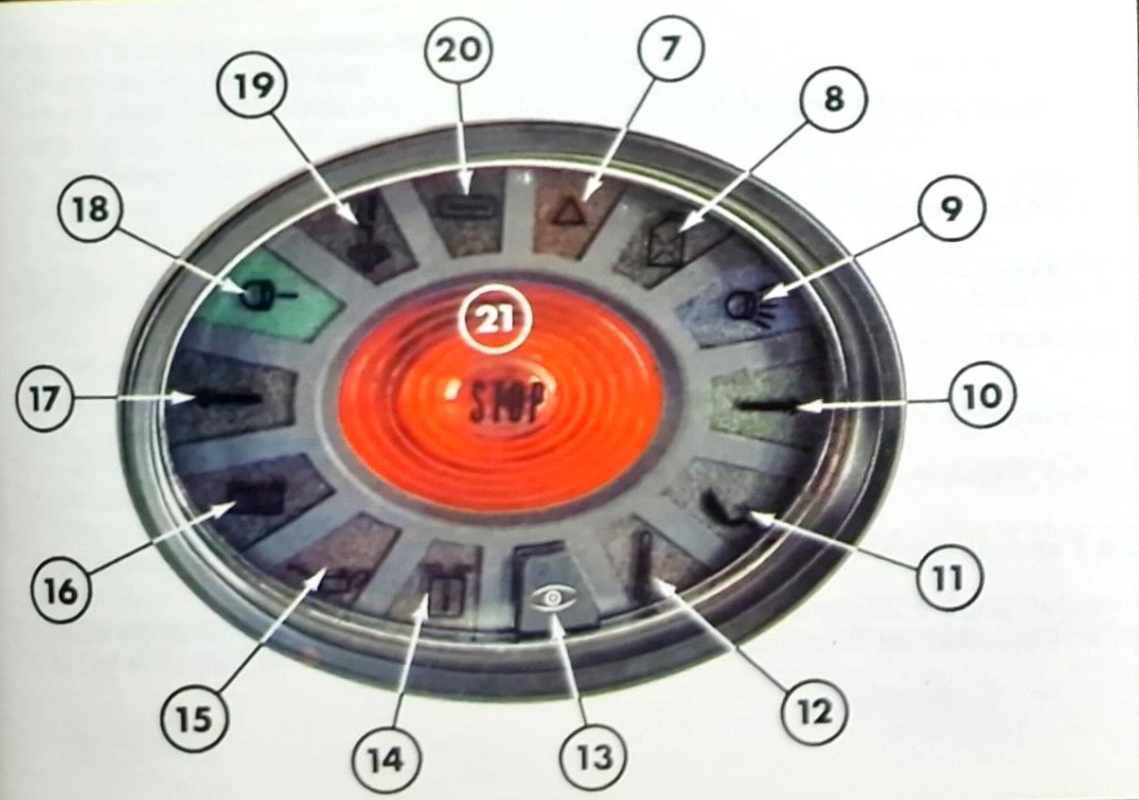
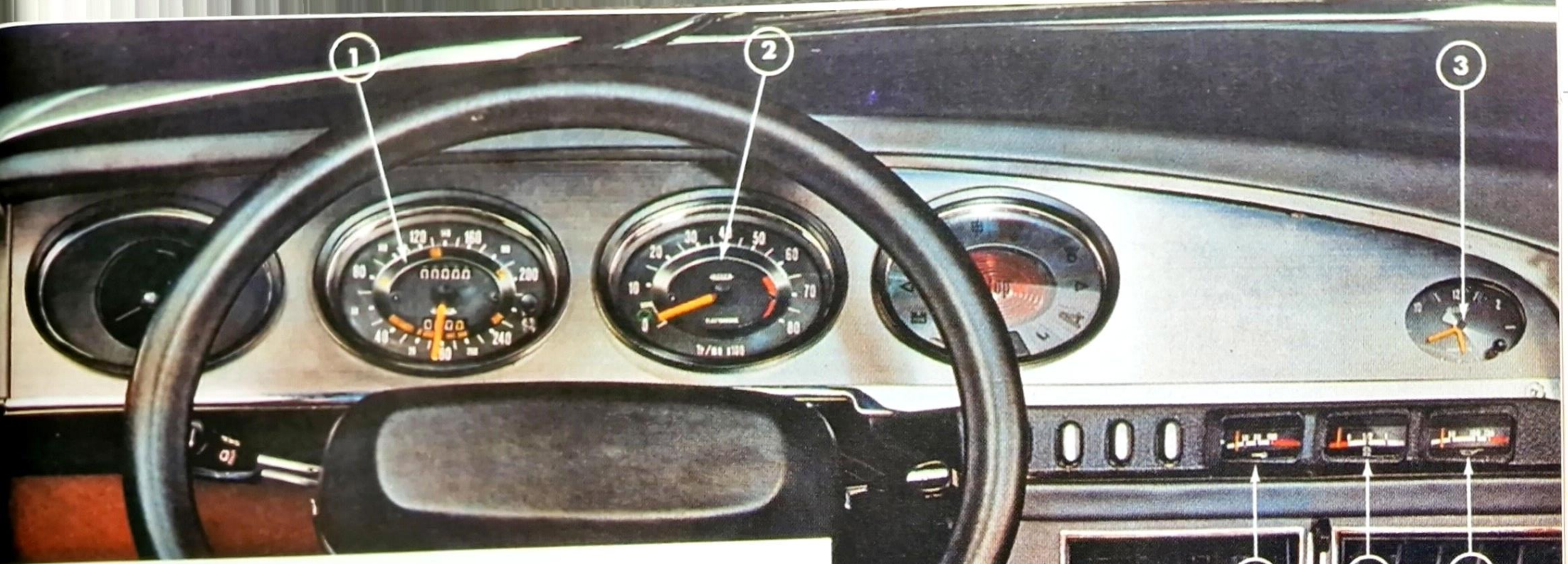
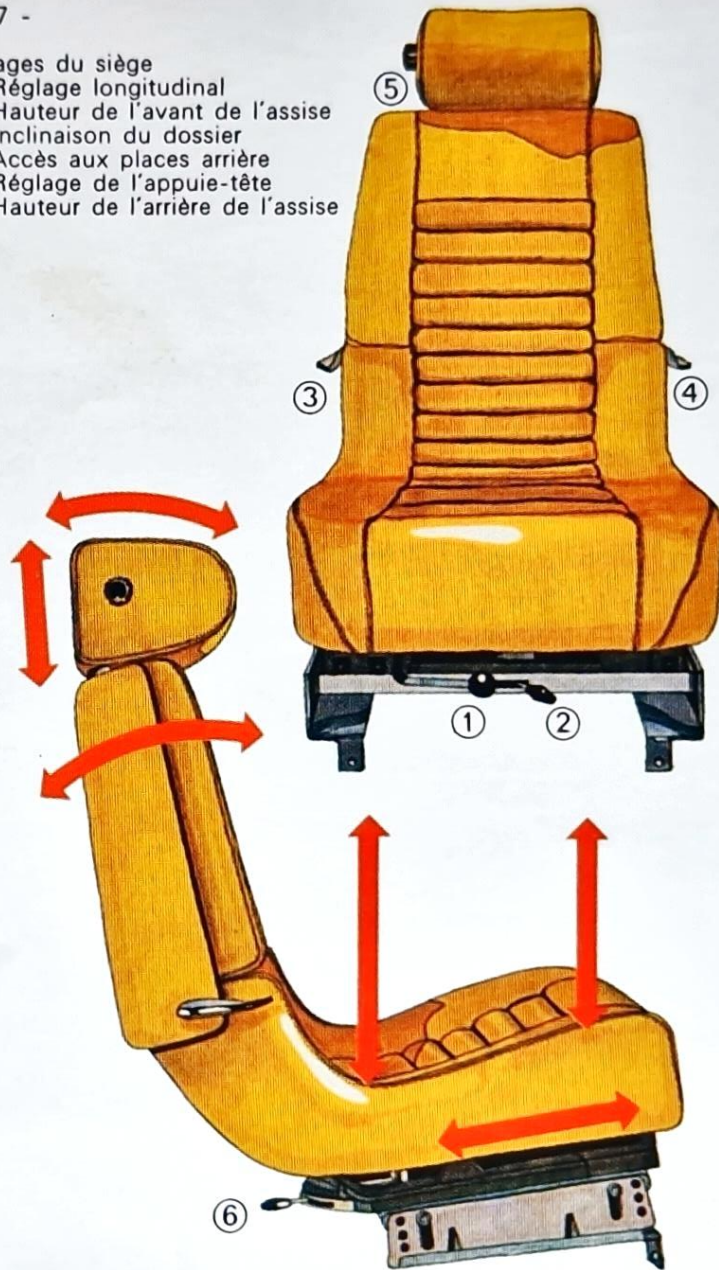


Fig. 7 -

## Réglages du siège

- 1 - Réglage longitudinal
- 2 - Hauteur de l'avant de l'assise
- 3 - Inclinaison du dossier
- 4 - Accès aux places arrière
- 5 - Réglage de l'appuie-tête
- 6 - Hauteur de l'arrière de l'assise

**Réglage longitudinal des sièges (Fig. 7 - Rep. 1)**

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite.

Le soulever pour pouvoir déplacer le siège.

Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

**Inclinaison du dossier (Fig. 7 - Rep. 3)**

Le levier de blocage du dossier est situé sur le côté, vers l'intérieur de la voiture.

Le maintenir baissé pendant que, avec le dos, on pousse ou retient le dossier jusqu'à l'inclinaison désirée.

**Hauteur et inclinaison de l'assise (Fig. 7 - Rep. 2 et 6)**

La poignée située à l'avant gauche du siège, déplacée horizontalement, permet de basculer l'avant de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

La poignée située à l'arrière du siège, déplacée horizontalement, permet de basculer l'arrière de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le réglage de l'avant peut être réalisé en restant assis.

**Accès aux places arrière (Fig. 7 - Rep. 4)**

Le levier situé sur le côté du dossier, vers l'extérieur de la voiture, permet de dégager l'accès à l'arrière sans détruire les réglages du siège et du dossier.

Lorsqu'on baisse ce levier, le dossier bascule et le siège, déverrouillé, peut être poussé vers l'avant.

Il suffit de repousser le dossier vers l'arrière pour retrouver automatiquement la position de départ.

**Réglage de l'appuie-tête (Fig. 7 - Rep. 5)**

Tourner le bouton situé à droite de l'appuie-tête pour approcher ou éloigner ce dernier. Il est également possible de surélever l'appuie-tête en le tirant vers le haut.

**Réglage du volant de direction (Fig. 8)**

Tirer vers soi le levier situé sous le bloc de direction, à main gauche.  
 Régler la position du volant en profondeur et en hauteur.  
 Repousser à fond le levier vers l'avant.

**Rétroviseur intérieur**

Le levier situé à la base du rétroviseur permet de le mettre en position de jour ou de nuit sans en changer l'orientation :

Jour : levier poussé vers le pare-brise.

Nuit : levier tiré vers soi.

**Ceintures de sécurité (Fig. 9)**

Fermeture : Faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle souple *de même couleur*.

Ouverture : Faire basculer le levier 1.

Réglage : La boucle de la ceinture doit être située à la hauteur des hanches, sur le côté, le baudrier croisant bien le buste.

Modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Ces ceintures ne sont pas prévues pour des enfants de moins de six ans et une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.

Les sangles ne doivent pas être vrillées en utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, accrocher l'extrémité à levier en l'introduisant dans la boucle située au-dessous du point d'ancrage supérieur; basculer le levier d'ouverture pour la dégager.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc; faire vérifier les ancrages.

Les Agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrières.

**Position de conduite**

Régler la position longitudinale du siège ainsi que la hauteur et l'inclinaison de l'assise en fonction des commandes.

Régler ensuite l'inclinaison du dossier puis la position du volant selon le style de conduite.

Mettre l'appuie-tête en position.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture de sécurité et en régler éventuellement la longueur.

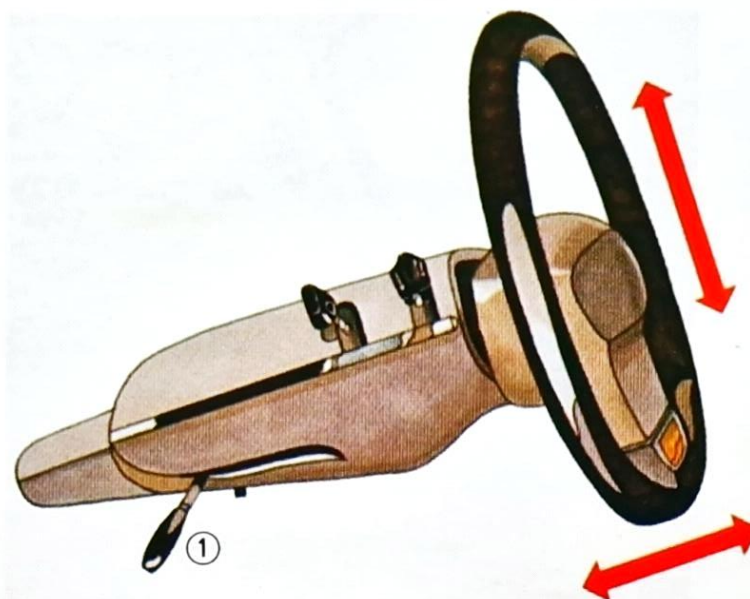


Fig. - 8 Réglages du volant de direction  
 1 - Levier de déverrouillage



Fig. 9 - Ceinture de sécurité

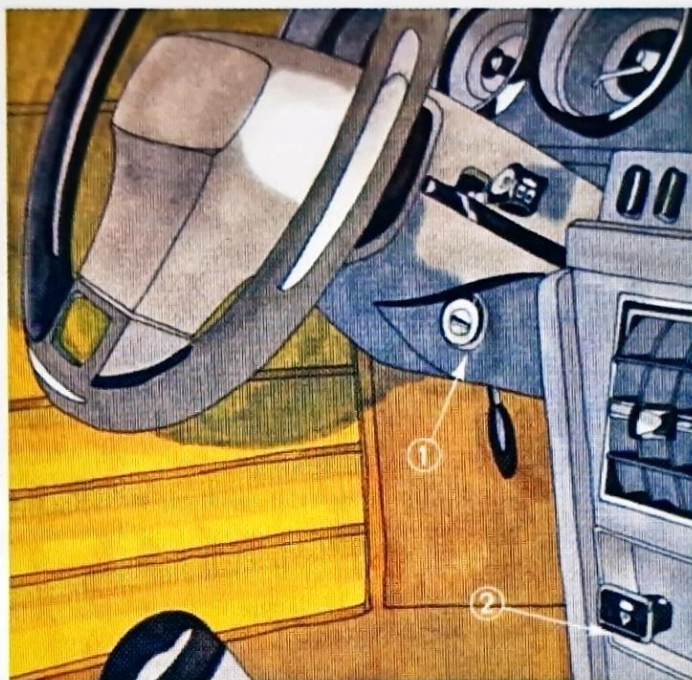


Fig. 10 - Mise en route  
 1 - Combiné antivol-contact-démarrage  
 2 - Commande de starter

### Combiné antivol-contact-démarrage (Fig. 10 - Rep. 1)

Il est situé sur le flanc droit du bloc de direction et est éclairé automatiquement lorsque les portes sont ouvertes.

Pour l'éclairer lorsque les portes sont fermées, appuyer sur l'interrupteur du plafonnier. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge (Fig. 11), sont les suivantes :

- 1 - antivol (direction verrouillée)
- 2 - garage (direction libre)
- 3 - contact
- 4 - démarrage

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « antivol » à la position « garage », de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

La clé doit être lâchée dès que le moteur est en marche.

Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact en faisant tourner la clé en sens inverse horloge jusqu'à position 2 (garage), pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne).

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« antivol » ou « garage »).

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

### Starter (Fig. 10 - Rep. 2)

Il est situé sur la console centrale, à gauche des commandes de climatisation.

Ne l'utiliser que si le moteur est froid et le repousser dès que le moteur tourne normalement.

## ANTIVOL, CONTACT, STARTER

### Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles, au dos de la notice, peut éviter un oubli.

### Mise en route

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort.

Tourner la clé jusqu'à ce que les voyants de charge, de pression d'huile et éventuellement de pression hydraulique s'allument : le contact est établi.

Si le moteur est froid :

Tirer le starter à fond.

Actionner le démarreur sans toucher à l'accélérateur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact et attendre trois à quatre secondes avant de recommencer.

(Garage) Pousser le starter dès que le moteur tourne normalement.

Après une longue période de garage ou après une panne d'essence, mettre le contact puis attendre trois à quatre secondes avant d'actionner le démarreur.

Si le moteur est tiède ou chaud :

- Enfoncer l'accélérateur à fond.
- Tirer le démarreur en le maintenant, si besoin est, pendant 8 à 10 secondes.
- Relâcher l'accélérateur dès le départ du moteur pour en éviter l'emballement.
- Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact, attendre 3 à 4 secondes puis recommencer.

### Avant d'engager la première vitesse

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Les voyants de charge et de pression d'huile moteur doivent s'être éteints.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction avant de rouler.

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.



Fig. 11 - Combiné antivol-contact-démarrage

- 1 - Position "Antivol"
- 2 - Position "Garage"
- 3 - Contact
- 4 - Démarrage

### Levier de changement de vitesse (Fig. 12)

Les positions des vitesses sont repérées sur le socle du levier, la marche arrière étant désignée par la lettre « R ».

Pour prendre la marche arrière :

- Ⓜ — attendre l'arrêt complet de la voiture,
- soulever le levier, puis l'engager en tirant bien à fond, à droite.

L'engagement de la marche arrière entraîne l'allumage des phares de recul.

### Frein à main

Pour serrer : tirer vers l'arrière.

Pour desserrer : tirer de nouveau en appuyant sur le bouton puis repousser vers l'avant.

Un voyant jaune clignote au bloc d'alerte pour rappeler que le frein est serré ou pour signaler qu'il n'a pas été suffisamment desserré.

### Réglage de la garde au sol (Fig. 13)

La commande, située à gauche du siège du pilote, permet de donner cinq valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture. Elle est télescopique afin de pouvoir être manœuvrée plus commodément.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la deuxième encoche à partir de l'avant, repérée par un trait. Les deux encoches suivantes sont à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche extrême avant correspond à la hauteur minimale, l'encoche extrême arrière à la hauteur maximale. Ces deux positions, prévues pour les changements de roues (v. page 28), ne doivent pas être utilisées en marche normale.

Il est toutefois possible d'utiliser exceptionnellement la hauteur maximale pour franchir avec précaution et sur une faible distance un passage particulièrement difficile.

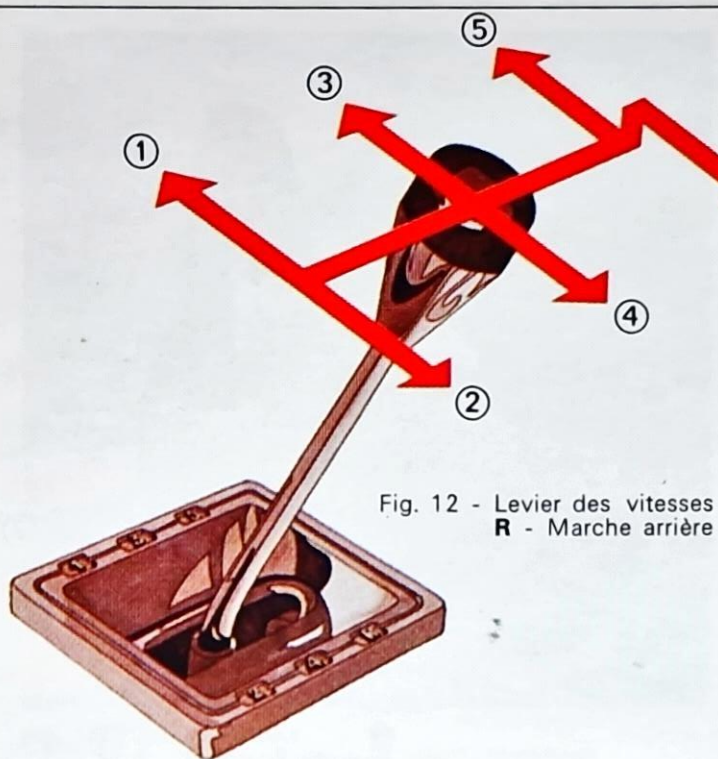
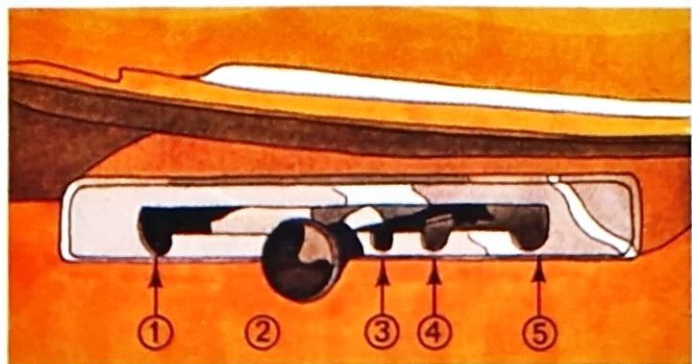


Fig. 12 - Levier des vitesses  
R - Marche arrière

Fig. 13 - Réglage de la garde au sol

- 1 - Hauteur minimale
- 2 - Hauteur normale de route
- 3.4 - Hauteurs pour routes spéciales
- 5 - Hauteur maximale



**Surveillance du frein principal**

Deux voyants du bloc d'alerte contrôlent le frein principal :

- le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture puis de repartir à faible allure vers un agent Citroën en utilisant le frein à main au lieu du frein à pied.
- le voyant jaune des garnitures des freins avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement.

Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

**Distances d'arrêt (Fig. 14)**

La suspension hydropneumatique, la tenue de route exceptionnelle, la fidélité de la direction à rappel asservi, en permettant le plein emploi de la puissance du moteur, ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses.

C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du pilote.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment sur sol humide ou gras.

**Direction**

La direction à rappel asservi, conçue dans le but d'allier la sécurité à grande vitesse à la douceur de conduite est, d'une part, très directe et possède, d'autre part, une assistance en ville telle que les roues peuvent être rappelées en ligne droite, **même à l'arrêt**, lorsqu'on lâche le volant.

En tenir compte lors des manœuvres et des stationnements.

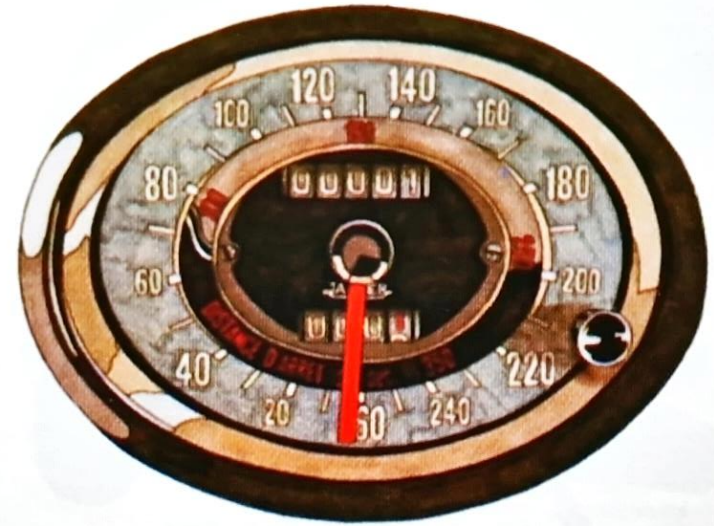


Fig. 14 - Tachymètre avec rappel des distances d'arrêt



### Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs (Fig. 15)

#### Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné par un signal sonore.

S'il ne clignote pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 30).

#### Avertisseur optique

Appels de phares : pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels sont possibles même en position « clignotants ».

#### Avertisseurs sonores

Le déplacement du levier vers le pilote met en action un premier avertisseur sonore puis en poursuivant, des avertisseurs à trompe.

### Commande d'essuie-glace et de lave-glace (Fig. 16)

#### Essuie-glace

Mise en marche : déplacer le levier vers le bas; on obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à utiliser par pluies très abondantes ou pour certains déplacements.

Intermittence : l'essuie-glace étant en vitesse normale, tourner le bouton situé sous le bloc de direction, à main gauche; l'appareil s'arrêtera après quelques balayages puis repartira automatiquement.

Tourner plus ou moins le bouton pour régler la fréquence et la durée.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

#### Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant.

Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace.

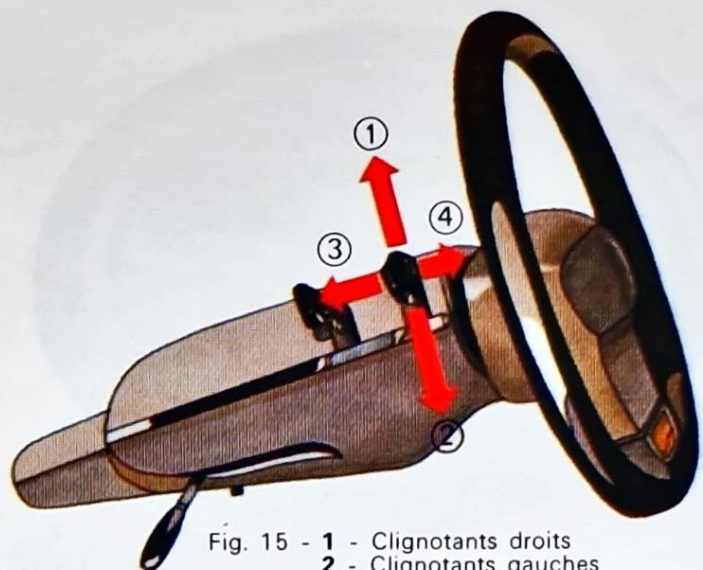


Fig. 15 - 1 - Clignotants droits  
2 - Clignotants gauches  
3 - Avertisseur optique  
4 - Avertisseurs sonores

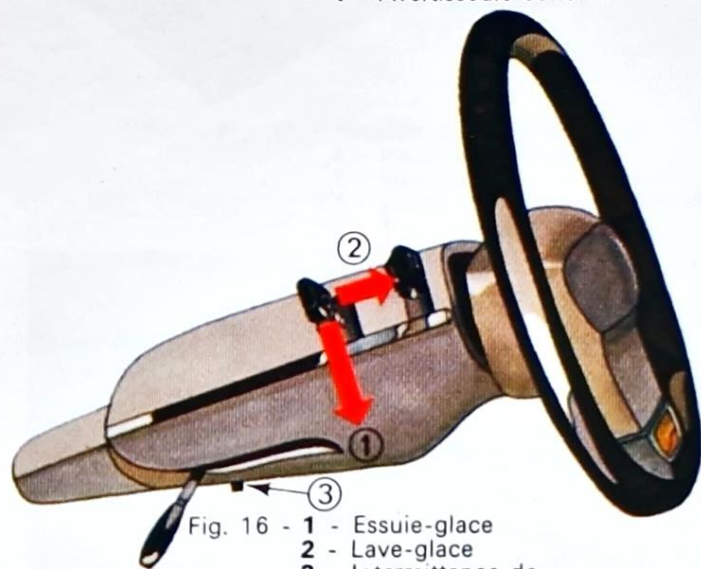


Fig. 16 - 1 - Essuie-glace  
2 - Lave-glace  
3 - Intermittence de l'essuie-glace

**Commande des projecteurs (Fig. 17)**

**Extinction** : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au pilote.

**Éclairage « Ville »** : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au bloc d'alerte).

**Éclairage « Route »** : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton jusqu'à un deuxième cran (un voyant bleu s'allume).

**Éclairage « Code »** : à partir des positions « Ville » ou « Route », basculer le levier vers l'avant.

**Phares directionnels** : le levier étant en position « Route », appuyer suivant l'axe du bouton ; appuyer de nouveau pour éteindre.

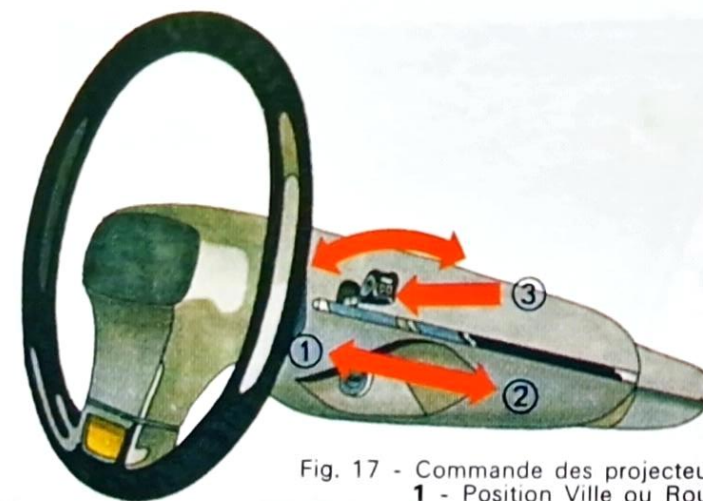


Fig. 17 - Commande des projecteurs  
 1 - Position Ville ou Route  
 2 - Position Code  
 3 - Phares directionnels

**Commande des feux antibrouillard (Option)**

Pour allumer : appuyer sur l'interrupteur.

Pour éteindre : appuyer de nouveau.

Les phares antibrouillard sont automatiquement coupés lorsqu'on passe en code.

**Commande des feux de stationnement**

Pour allumer : appuyer sur le repère correspondant au côté à baliser.

Pour éteindre : ramener le basculeur à la position médiane.

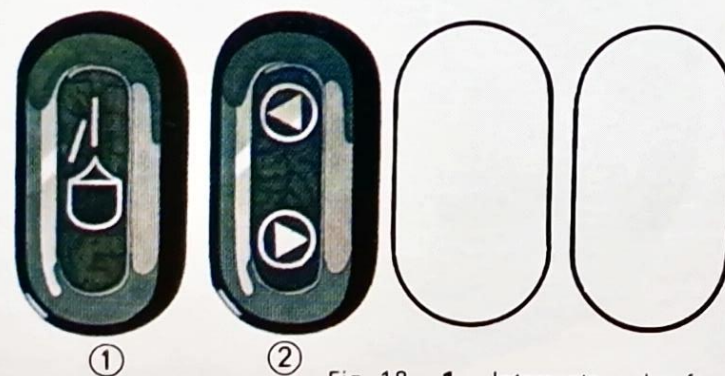


Fig. 18 - 1 - Interrupteur des feux anti-brouillard  
 2 - Basculeur des feux de stationnement

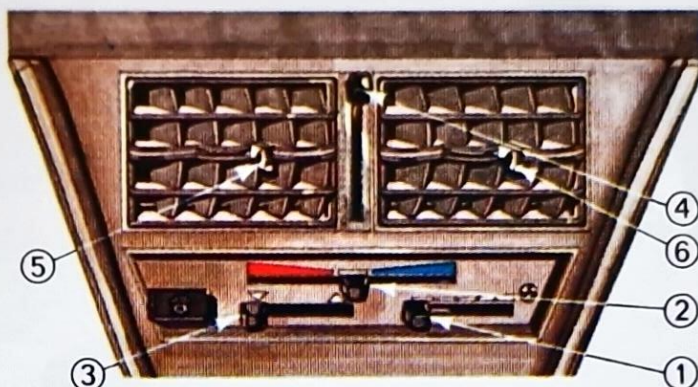


Fig. 19 - Commandes de climatisation

- 1 - Commande du ventilateur (débit d'air)
- 2 - Réglage de la température
- 3 - Répartition pare-brise/plancher
- 4 - Commande des grilles centrales
- 5.6 - Orientation des grilles

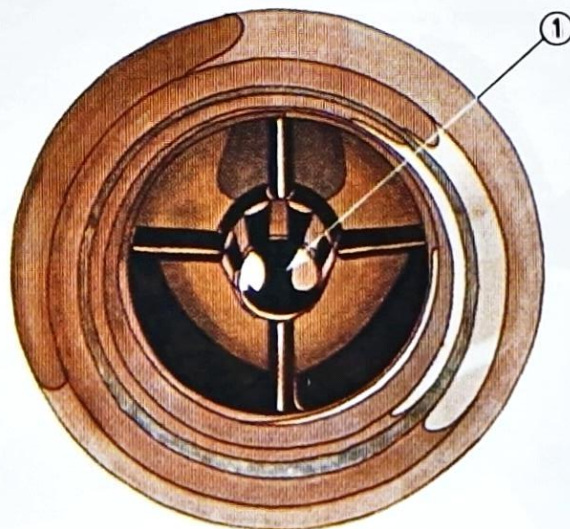


Fig. 20 - Aérateur latéral

- 1 - Bouton d'ouverture et de réglage

### Commande du ventilateur (Fig. 19 - Rep. 1)

Mise en action : déplacer la manette vers la droite (débit d'air croissant de gauche à droite).

Arrêt : pousser à fond vers la gauche.

### Réglage de la température de l'air pulsé (Fig. 19 - Rep. 2)

Au milieu : air ambiant disponible aux grilles centrales et aux aérateurs latéraux.

A gauche : air chaud (temp. maxi : tout à gauche) réparti entre pare-brise et plancher, air ambiant disponible aux grilles centrales et aux aérateurs latéraux.

A droite : voitures avec climatiseur : air froid (temp. mini : tout à droite) disponible à toutes les entrées d'air pulsé;

voitures sans climatiseur : air ambiant disponible à toutes les entrées d'air pulsé.

### Répartition d'air pulsé entre pare-brise et plancher (Fig. 19 - Rep. 3)

Tout à droite : l'air est dirigé vers le pare-brise.

Tout à gauche : l'air est dirigé vers le plancher.

Positions intermédiaires : l'air est partagé entre pare-brise et plancher.

Cette répartition ne peut avoir lieu que lorsque la manette de réglage de température est déplacée vers la gauche ou la droite. Suivant cette position, l'air réparti est :

- chaud ou froid (voitures avec climatiseur)
- chaud ou ambiant (voitures sans climatiseur).

### Commande des grilles centrales (Fig. 19 - Rep. 4)

Fermeture : manette tout en haut.

Ouverture : manette baissée (débit maxi : tout en bas).

L'air obtenu peut être :

- ambiant ou froid (voitures avec climatiseur),
- ambiant seulement (voitures sans climatiseur).

Orienter l'air en hauteur et sur les côtés à l'aide des manettes situées aux centres des grilles.

### Commande des aérateurs latéraux orientables (Fig. 20)

Ouverture : tourner le bouton sens horloge, plus ou moins suivant le débit désiré.

L'air obtenu peut être :

- ambiant ou froid (voitures avec climatiseur),
- ambiant seulement (voitures sans climatiseur).

Les aérateurs latéraux, comme les autres entrées d'air, ne peuvent être utilisés que lorsque le ventilateur est en action.

**Chauffage électrique de la lunette arrière (Fig. 21)**

Mise en action : enfoncer l'interrupteur (un voyant jaune s'allume au bloc d'alerte).

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le chauffage de la lunette ne fonctionne que lorsque le contact est mis.

**Utilisation du système d'air pulsé**

— Mettre en action le ventilateur, à la vitesse désirée.

**Pour obtenir de l'air ambiant seulement :**

- placer la manette de réglage de température au milieu,
- ouvrir, régler et orienter les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

Sur les voitures sans climatiseur, il est possible d'obtenir également de l'air ambiant au pare-brise et au plancher en déplaçant la manette de réglage de température vers la droite. Répartir cet air entre pare-brise et plancher.

**Pour obtenir de l'air chaud :**

- déplacer la manette de réglage de température vers la gauche, plus ou moins suivant la température d'air désirée,
- répartir l'air chaud entre pare-brise et plancher.

Il est possible d'obtenir en même temps de l'air ambiant par les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

**Pour obtenir de l'air froid (voiture avec climatiseur) :**

- déplacer la manette de réglage de température vers la droite, plus ou moins suivant la température d'air désirée,
- répartir entre pare-brise et plancher,
- ouvrir, régler et orienter les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

Afin de permettre l'évacuation de l'eau provenant de la condensation sur les parois du climatiseur, un orifice a été prévu à l'arrière de la roue avant droite. Il peut donc se former à cet endroit, à l'arrêt, une flaque d'eau plus ou moins importante suivant le degré d'humidité de l'air.

**Désembuage, dégivrage**

Pare-brise et glaces latérales avant : envoyer de l'air au pare-brise.

Lunette arrière : mettre en action le chauffage électrique.

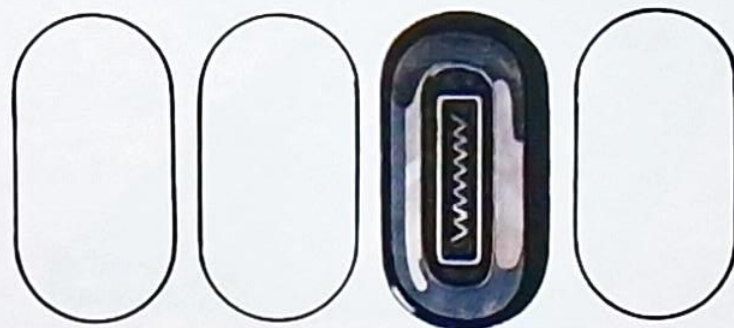


Fig. 21 - Interrupteur du chauffage de la lunette arrière

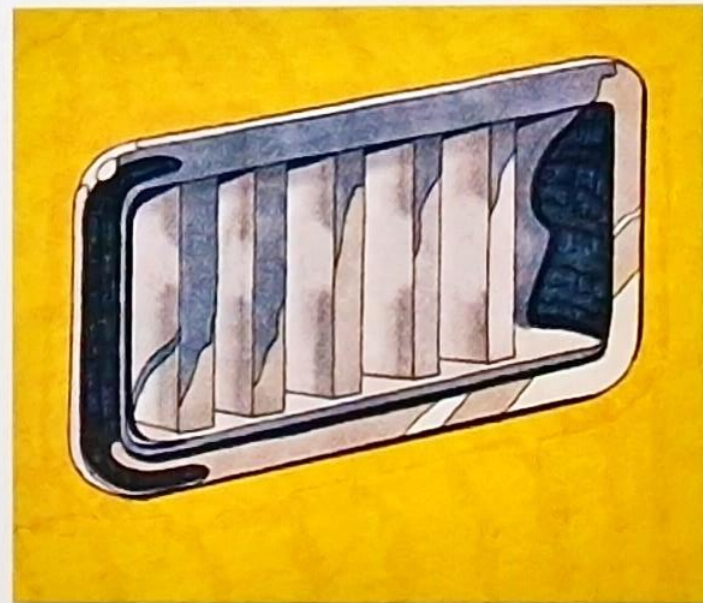


Fig. 22 - Bouche de climatisation du plancher

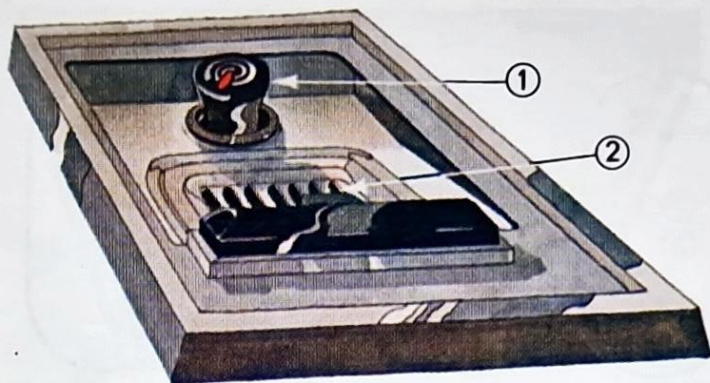


Fig. 23 - 1 - Allume-cigare  
2 - Cendrier

### Ensemble cendrier et allume-cigare (Fig. 23)

Il est situé derrière le levier de vitesses et est éclairé lorsque l'éclairage extérieur est en action.

Pour ouvrir le couvercle, tirer la poignée vers l'arrière.

Pour utiliser l'allume-cigare, l'enfoncer et attendre qu'il revienne à la position initiale avant de le sortir.

Pour dégager le cendrier, il suffit de le tirer vers le haut.

### Cendriers arrière

Ils sont situés sur les panneaux de côté.

Pour les ouvrir, il suffit de les basculer.

Pour les dégager, les ouvrir puis les déboîter du bas.

### Pare-soleil

Ils peuvent être orientés latéralement après dégagement du support central.

Le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

### Radio (Option)

L'emplacement du poste de radio est prévu à droite du frein à main.

Trois haut-parleurs répartis dans l'habitacle et un mélangeur permettent l'écoute dans les meilleures conditions acoustiques.

### Accoudoirs latéraux

Les accoudoirs latéraux découvrent des vide-poches lorsqu'on les fait basculer.

### Lecteur de carte

Le lecteur de carte et l'interrupteur qui le commande sont situés devant le passager, sous la planche de bord.

### Plafonnier (Fig. 24)

Il s'éclaire automatiquement à l'ouverture des portes.

L'éclairage, portes fermées, est commandé par un interrupteur situé sur la planche de bord, à main droite du conducteur.

Pour allumer : enfoncer l'interrupteur.

Pour éteindre : appuyer de nouveau.

L'emplacement du combiné antivol-contact-démarrage s'éclaire en même temps que le plafonnier.

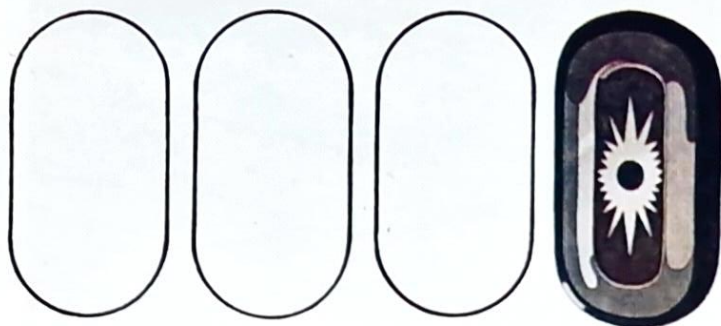


Fig. 24 - Interrupteur du plafonnier

## ENTRETIEN COURANT

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Niveaux                  |    |
| <i>Eau, huile, LHM</i>   | 20 |
| Mécanique et électricité | 22 |
| Carrosserie              | 24 |
| Habitacle                | 26 |

*Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie...*

*Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'entretien" qui vous a été remis avec cette notice.*

**1 Tubulure de remplissage d'huile moteur**

Le niveau doit être vérifié de temps en temps entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

Il doit être vérifié moteur froid et la voiture étant sensiblement horizontale.

La jauge se trouve en 3 et porte deux traits entre lesquels le niveau doit se situer.

L'intervalle entre ces traits correspond à environ 1 litre.

Pour compléter, remplir sans dépasser le trait supérieur (moteur chaud, le niveau maxi se situe à environ 8 mm au-dessous du repère supérieur).

En été comme en hiver, utiliser l'huile TOTAL « GTS 20 W 50 » ou, dans les pays très froids (Nord des USA, Suède...), l'huile TOTAL « GTS 10 W 30 ».

*Ne jamais ajouter de produit d'addition.*

**2 Batterie**

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide.

*Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.*

**3 Emplacement de la jauge d'huile moteur****4 Nourrice de remplissage du radiateur**

Tourner le bouton jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer.  
*Si le moteur est chaud, s'arrêter au crantage et laisser échapper la vapeur avant de continuer à tourner.*

Le niveau doit se situer à 5 ou 6 cm du bord inférieur de l'orifice de remplissage.

Ne pas faire l'appoint avec de l'eau froide dans un moteur chaud : attendre qu'il soit refroidi.

**5 Réservoir de l'installation hydraulique**

Le niveau, visible par transparence, doit se situer entre les repères « Mini » et « Maxi », la vérification étant faite lorsque la voiture est à la position de hauteur maximale (v. page 12).

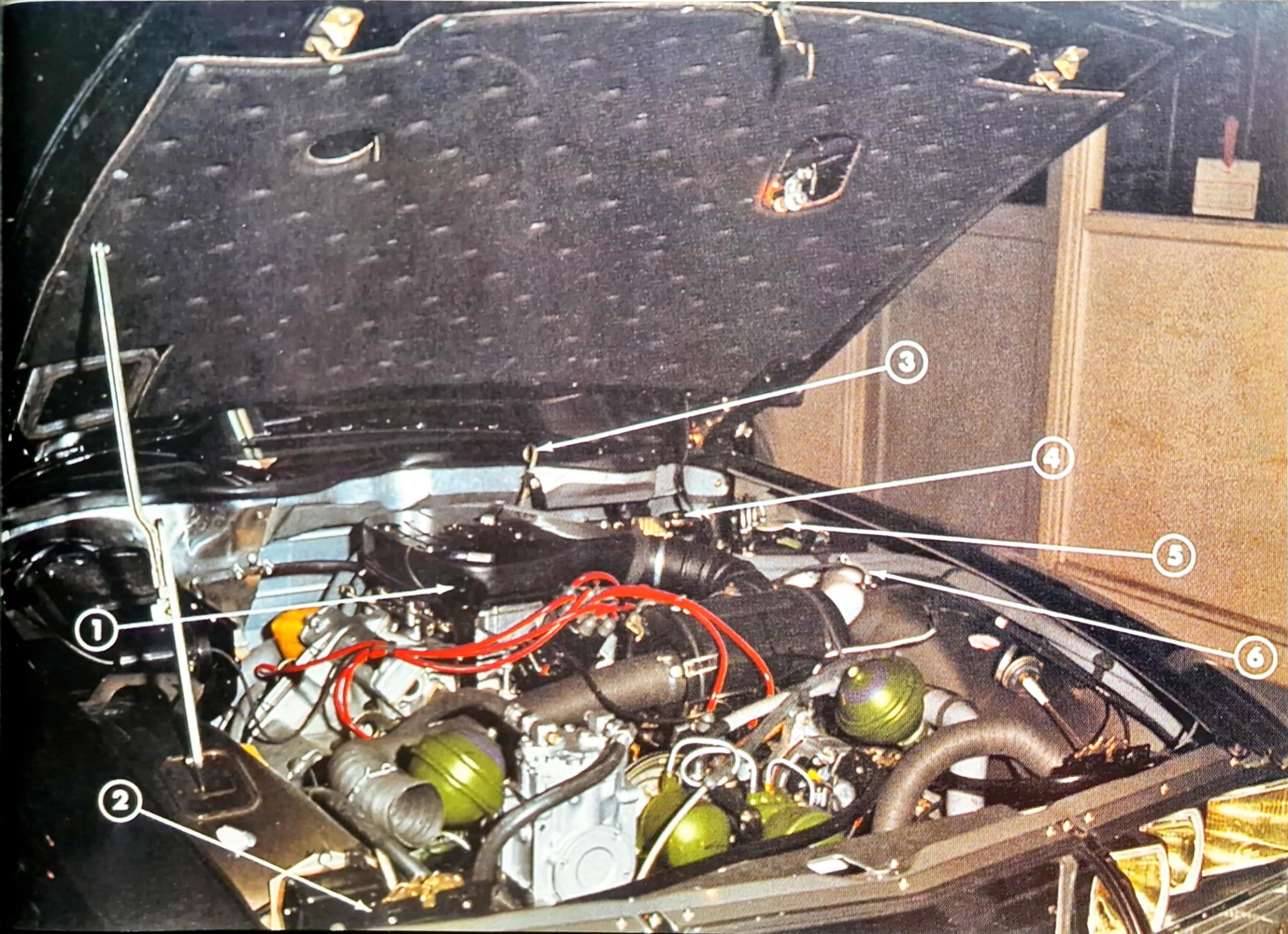
**Important** : Pour compléter le niveau utiliser exclusivement le liquide minéral vert "LHM". Tous les autres liquides d'origine végétale ou synthétique sont à proscrire car ils détruiraient rapidement l'installation hydraulique. Nous préconisons le liquide vert "LHM" distribué par Total.

En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 34.

**6 Lave-glace**

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre « Stop-Clair » en toute saison et une solution genre « Stop-Gel » en hiver.

*Sur les voitures équipées d'un climatiseur, la condensation sur les parois de l'appareil peut provoquer à l'arrêt la formation d'une flaque d'eau à l'arrière de la roue avant droite (v. page 17).*



1

2

3

4

5

6



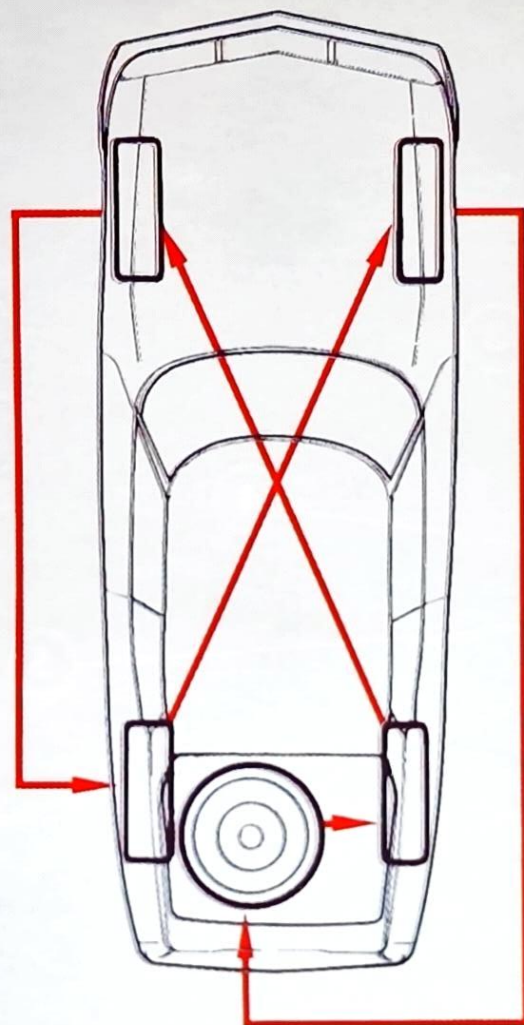


Fig. 26 - Permutation des pneumatiques

### Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que *nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL*.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

### Pneumatiques\*

Les pneus Michelin 195/70 VR-15 X équipant le véhicule doivent être gonflés à :

- 2,2 bars à l'avant
- 2 bars à l'arrière
- 2,4 bars à la roue de secours

Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression, au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.

Le contrôle doit être effectué à froid, c'est-à-dire avant que les pneus aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

La permutation des roues, qui permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneus, doit être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneus d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours.

Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit à la page 28.

### Témoins d'usure

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement; nettement localisé des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. fig. 26 bis). Le pneumatique concerné doit alors être remplacé dans l'immédiat.

\*Ne pas utiliser d'autres pneus que ceux que nous avons homologués.

## *Pneus neige*

La voiture peut être équipée de pneus neige 185-15 X M+S. Il est nécessaire, dans ce cas, de ne pas dépasser 165 km/h (sans clous).

Ces pneus peuvent être munis de clous mais l'utilisation de pneus cloutés étant soumise à une réglementation concernant notamment la vitesse, nous vous conseillons de vous renseigner auparavant auprès d'un agent Citroën.

Les pressions à observer sont les mêmes que pour les 195/70 VR-15 X.

## Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à  $-50^{\circ}\text{C}$  alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à  $-5^{\circ}\text{C}$ .

Ne jamais débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne jamais recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

## Entretien du radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel TOTAL suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la nourrice de remplissage du radiateur.

*Nous préconisons exclusivement l'antigel TOTAL.*

La proportion qui protège le moteur jusqu'à  $-15^{\circ}\text{C}$  est de 3 litres d'antigel et 7 litres d'eau pour obtenir 10 litres de liquide de refroidissement.

L'antigel TOTAL contient un produit inhibiteur de corrosion.

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement une fois par an, au début de la saison froide. C'est une opération délicate qui doit être effectuée par un agent Citroën.

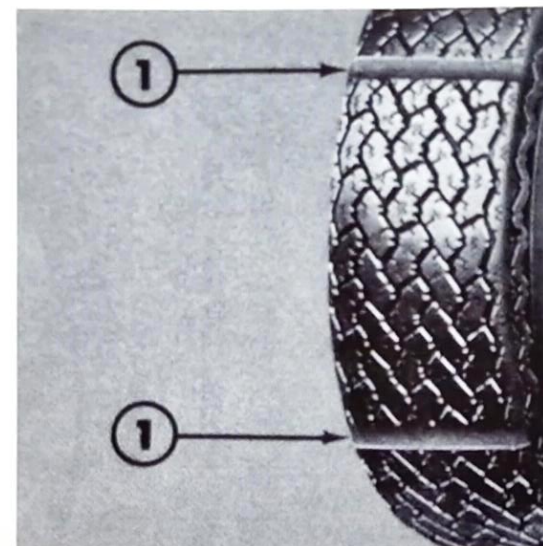


Fig. 26 bis - Témoins d'usure des pneumatiques  
1 - Zones d'alerte

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais aussi sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'essence, le pétrole, le trichloréthylène, l'alcool sont dangereux pour la peinture ainsi que pour les pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

### Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température de gel. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si on utilise un shampoing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

Donner, en repartant, quelques coups de frein afin de chasser l'humidité des garnitures.

### Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (voir page 26).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Basculer les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

**Enjoliveurs métalliques extérieurs**

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm<sup>3</sup> par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL polish chrome ».

**Taches de goudron sur la carrosserie**

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « Antigoudron ABEL »).

**Lustrage de la peinture**

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver.

La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « LAVABEL ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

**Dommages légers à la peinture**

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes « AÉROSOLS » qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. fig. 27) située sous le capot, sur le longeron avant droit, au-dessous de la plaque constructeur.



Fig. 27 - Références de la teinte de la voiture

**Nettoyage des garnitures**

N'utiliser comme savon que des savons doux non caustiques, genre savons de toilette.

**Garnitures en tissu :**

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur.

En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

**Garniture en cuir (Option) :**

Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge, légèrement imbibé d'eau tiède savonneuse, bien rincées, bien essuyées puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.

**Garnitures en tissu plastifié :**

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec.

Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

**Taches isolées sur les garnitures**

Les taches sur les garnitures en tissu, cuir ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

**Ceintures de sécurité**

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

**Cadrons du tableau de bord**

Utiliser soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

**Volant de direction**

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent type « TEEPOL ». N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

**Lunette arrière**

L'intérieur de la lunette arrière ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

# INCIDENTS

|   |    |
|---|----|
| Remplacement d'une roue                 | 28 |
| Remplacement d'une lampe                | 30 |
| Réglage des projecteurs                 | 32 |
| Remplacement d'un fusible               | 33 |
| Remplacement de la batterie             | 34 |
| Remplacement d'une bougie               | 34 |
| Remplacement en dépannage<br>du « LHM » | 34 |
| Lève-glaces mécanique                   | 34 |
| Remorquage                              | 34 |

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...  
Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.*

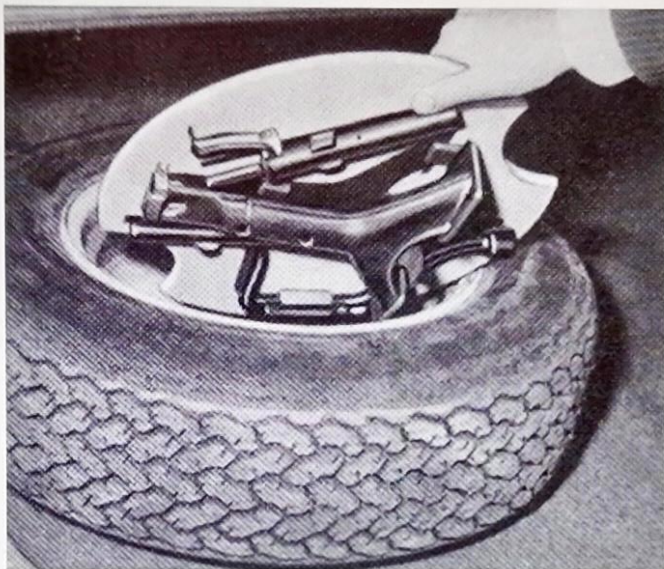


Fig. 28 - Outillage de démontage des roues

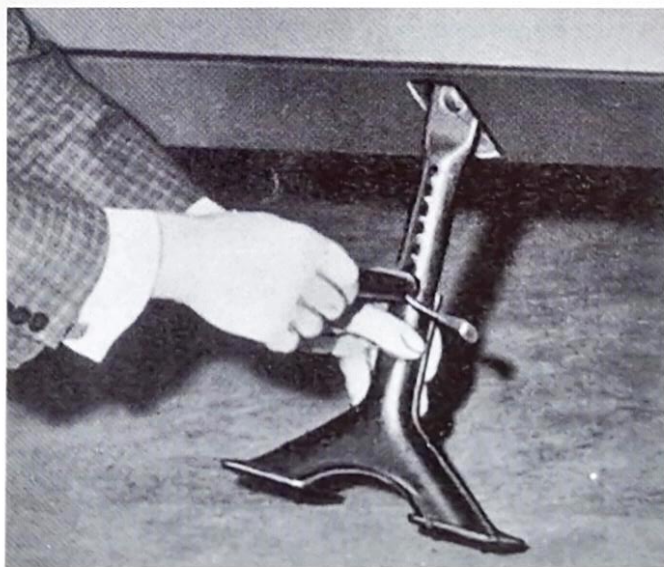


Fig. 29 - Mise en place de la béquille

### Outillage

Il est situé dans le coffre et est fixé sur une plaquette posée sur la roue de secours, sous la house (v. fig. 28).

### Démontage

Serrer à fond le frein à main.

Faire tourner le moteur au ralenti.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême arrière (hauteur maximale).

Enlever l'enjoliveur de roue : en dévissant la vis centrale et introduisant l'extrémité recourbée du poinçon sous le bord afin de s'en servir comme d'un levier. Débloquer, sans les dévisser, les 5 écrous de roue avec la manivelle.

Quand la voiture est à la hauteur maximale, accrocher la béquille au téton situé sous la porte avant et engager l'extrémité rectiligne du poinçon dans le trou le plus près de l'embase (v. fig. 29).

### Roues arrière seulement :

*Démonter le volet amovible du passage de roue en tirant sur la commande de verrouillage (Rep. 1 - Fig. 30).*

*Soulever la tige située près de la roue de secours et l'accrocher au cran situé sur la gauche du couvercle de coffre (v. fig. 31).*

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême avant (hauteur minimale) et attendre le soulèvement des roues.

Achever de dévisser les 5 écrous puis enlever la roue.

### Remontage

Engager la roue sur les tocs.

Serrer les 5 écrous sans les bloquer.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême arrière (hauteur maximale).

Dégager la béquille.

Bloquer les 5 écrous de roue.

### *Roues arrière seulement :*

*Remettre en place le volet amovible du passage de roue, en prenant soin d'engager les deux tétons supérieurs du volet dans leurs logements respectifs.*

*Décrocher la tige arrière.*

Remettre en place l'enjoliveur de roue en prenant garde à la position du trou de valve.

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale (pour mémoire : la position normale de route est repérée par un trait blanc).

Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service à 2,2 bars à l'avant ou 2 bars à l'arrière.

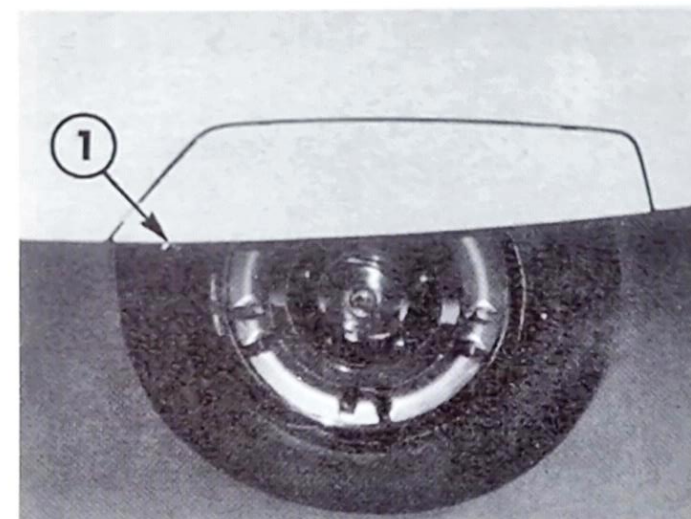


Fig. 30 - Démontage du volet amovible  
1 - Commande de verrouillage

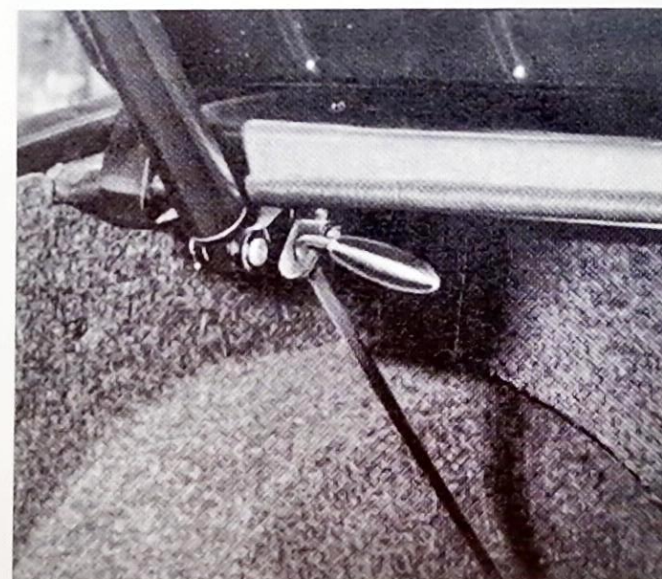


Fig. 31 - Accrochage de la tige de blocage du réglage de hauteur arrière.



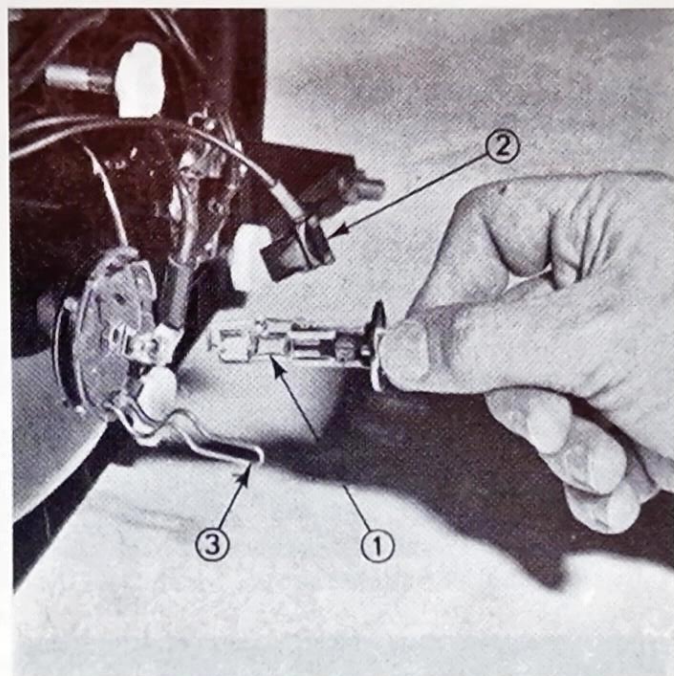


Fig. 32 - Démontage d'une lampe à iode  
 1 - Lampe à iode  
 2 - Fiche de branchement  
 3 - Ressorts de maintien

**Projecteurs fixes Code et Route :** *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*

N'effectuer cette opération que phares éteints.

Débrancher le fil du culot de la lampe.

Dégrafer les ressorts de maintien en appuyant sur les extrémités et en les dégageant des crans.

Prendre soin de ne pas toucher l'ampoule neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Introduire la lampe dans le projecteur.

Agrafer les ressorts de fixation.

Rebrancher la lampe.

**Projecteurs directionnels :** *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*

Projecteur gauche :

Agir comme pour les projecteurs fixes.

Projecteur droit :

Déposer la glace de protection de la plaque de police (7 vis à dévisser) puis faire pivoter le phare vers l'extérieur en le poussant avec la main pour avoir accès à l'arrière du projecteur (v. fig. 33).

**Projecteurs antibrouillard (Option) :** *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*

Déposer les deux vis maintenant l'ensemble optique.

Tirer le support de lampe pour le dégager.

Ne pas toucher l'ampoule neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer l'ampoule touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

**Feux de position :** *Lampes 12 V - 5 W type R 19/5.*

Déposer le couvercle transparent (feu avant : 3 vis à dévisser, feu arrière : 2 vis).

**Indicateurs de direction :** *Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.*

Déposer le couvercle transparent (feu avant : 3 vis à dévisser, feu arrière 2 vis).

**Phares de recul :** *Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.*

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

**Feux de stop :** Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.

Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

**Éclaireur de plaque de police :** Lampes 12 V - 5 W type R 19/5.

Ouvrir le couvercle de malle.

Faire basculer la garniture de protection en feutre en tirant sur les quatre pressions.

Dévisser les deux boutons moletés situés dans les cavités, tout en maintenant le boîtier d'éclairage afin qu'il ne tombe pas.

Changer la lampe et remettre le boîtier en place, puis la garniture.

**Plafonnier :** Navette 12 V - 7 W longueur 38.

Faire basculer le boîtier à l'aide de la fente située à l'arrière puis le dégager de l'avant. Pour le remettre en place, engager les ergots à l'avant puis pousser l'arrière.

**Éclaireur de cendrier :** Navette 12 V - 4 W longueur 38.

Dégager l'ensemble cendrier allume-cigare en le tirant par les bords, puis enlever le cache de l'éclaireur en le pinçant.

**Lecteur de carte :** Navette 12 V - 7 W longueur 38.

La lampe est située sous le bourrelet en caoutchouc de la planche de bord à droite de l'interrupteur.

**Boîte à gants :** Lampe 12 V - 2 W type T 8/2.

Enlever le cache blanc en le tirant vers le bas et légèrement vers la gauche pour pouvoir le dégager.

**Clé de contact :** Lampe 12 V - 2 W type T 8/2.

Déposer la partie supérieure du bloc de direction après avoir tiré vers soi les deux baguettes d'enjolivement situées sur les côtés.

**Éclairage sous le capot :** Lampe 12 V - 10 W type R 19/10.

**Malle arrière :** Lampe 12 V - 10 W type R 19/10.

La lampe se trouve à droite du coffre, sous l'articulation du couvercle. Dégrafer le cabochon en plastique.

**Repères des commandes de climatisation**

Le remplacement de la lampe doit être effectué par un agent Citroën.



Fig. 33 - Pivotement à la main du phare directionnel

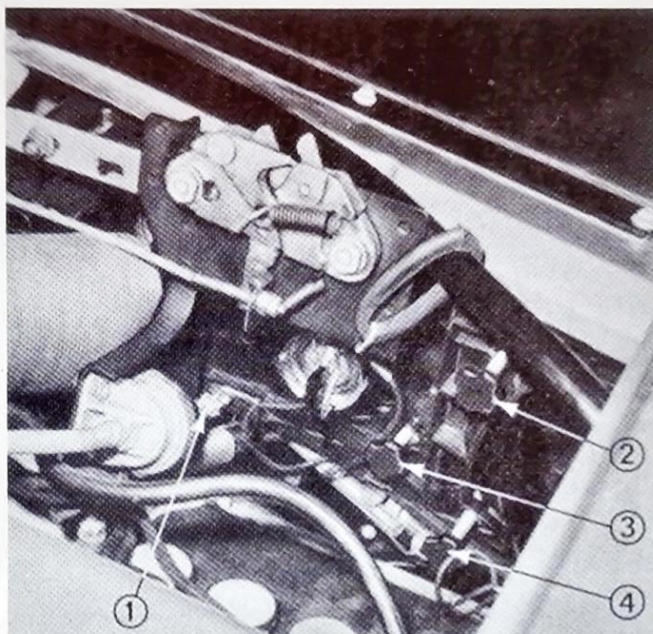


Fig. 34 - 1 - Réglage de l'ensemble des projecteurs  
2.3.4 - Vis de réglage des projecteurs Code et Route

*Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.*

#### Ensemble des projecteurs (Fig. 34 - Rep. 1)

##### — Réglage en hauteur

Tourner le manchon en plastique blanc situé dans le coin avant droit du compartiment moteur, près de la batterie

Sens horloge : déplacement des faisceaux vers le haut.

#### Projecteurs directionnels

##### a) Réglage latéral

Tourner un manchon en plastique situé sous le boîtier du projecteur. Ces manchons ne sont pas visibles mais il suffit de glisser la main sous les boîtiers pour les atteindre. Tourner dans un sens ou dans l'autre suivant le déplacement du rayon lumineux.

##### b) Réglage en hauteur

Passer un tournevis par le trou situé en face de la vis, à la partie inférieure du boîtier, et tourner.

Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

#### Projecteurs « Route » (Fig. 34)

##### a) Réglage latéral

Tourner la vis supérieure.

Sens horloge : déplacement du faisceau vers l'axe de la voiture.

##### b) Réglage en hauteur

Tourner la vis inférieure.

Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

#### Projecteurs « code » (Fig. 34)

##### a) Réglage latéral

Agir sur les deux vis, supérieure et inférieure.

Effectuer ensuite un réglage en hauteur.

##### b) Réglage en hauteur

Tourner la vis inférieure.

Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.  
 Les 12 fusibles protégeant le circuit (9 fusibles de 16 ampères et 3 de 10 ampères) sont à l'intérieur de deux boîtiers situés sous le capot, contre le tablier d'avant, derrière la nourrice de remplissage du radiateur.

Enlever le couvercle du boîtier intéressé en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.  
 Liste des fusibles (de l'axe de la voiture vers l'extérieur) et appareils protégés :

**1 - Repère bleu (16 A)**

- Éclairage coffre
- Plafonnier
- Voyant frein de secours
- Indicateurs de direction
- Feux de recul
- Chauffage lunette arrière

**2 - Repère jaune (16 A)**

- Voyant de charge
- Thermomètre d'eau
- Thermomètre d'huile
- Voyant mini de carburant
- Jauge carburant
- Voyant d'usure des freins
- Voyant de température d'eau
- Voyant de pression hydraulique
- Voyant de pression d'huile
- Essuie-glace et lave-glace
- Relais climatiseur

*(sur certains équipements)*

- Contrôle des voyants

**3 - Repère vert (10 A)**

- Lanternes avant et arrière droit

**4 - Repère rouge (10 A)**

- Lanternes avant et arrière gauche

**5 - Repère mauve (10 A)**

- Éclairage plaque de police
- Voyant des lanternes
- Éclairage cendrier
- Éclairage climatiseur

*(sur certains équipements)*

- Éclairage tableau de bord
- Éclairage bloc contrôle
- Éclairage compte-tours
- Éclairage montre
- Éclairage commande de vitesses

*(sur certains équipements)*

**6 - Repère bleu (16 A)**

- Feu de croisement gauche

**7 - Repère jaune (16 A)**

- Feu de croisement droit

**8 - Repère blanc (16 A)**

- Feux complémentaires Route gauche et droit

**9 - Repère blanc (16 A)**

- Feu de Route gauche

**10 - Repère vert (16 A)**

- Feu de Route droit

**11 - Repère rouge (16 A)**

- Éclairage sous capot
- Éclairage boîte à gants
- Lecteur de carte
- Moteur d'antenne

*(sur certains équipements)*

- Allume-cigare
- Récepteur radio *(sur certains équipements)*
- Feux de stop
- Montre électrique
- Borne accessoires

**12 - Repère mauve (16 A)**

- Projecteurs anti-brouillard

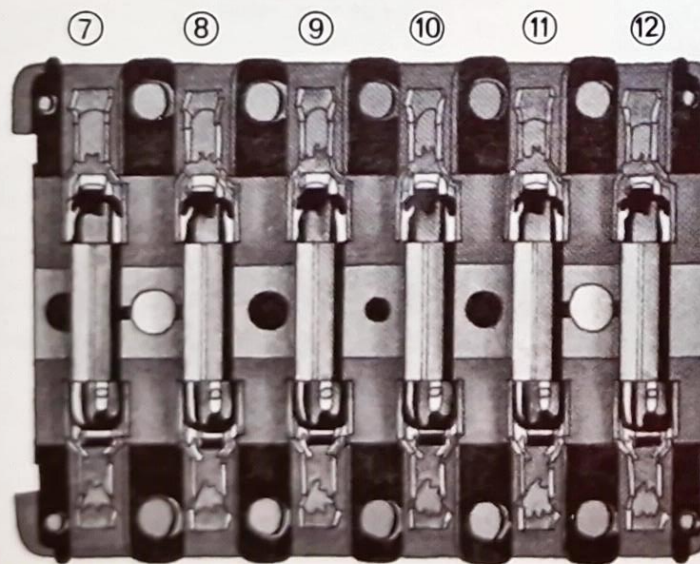
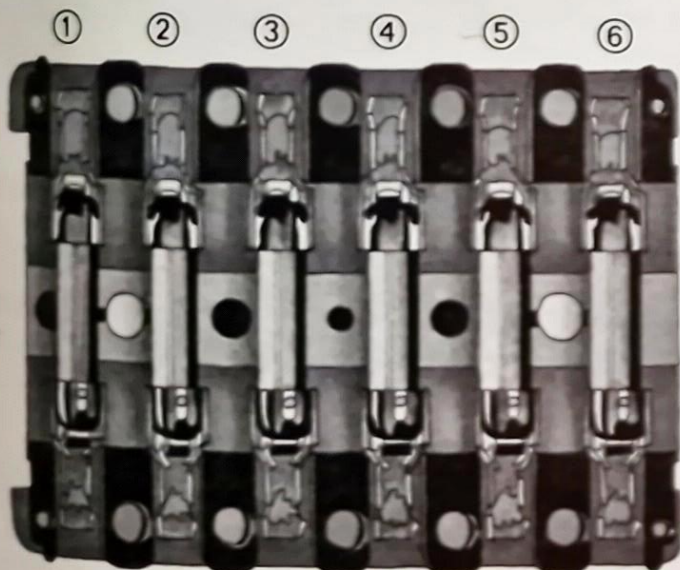


Fig. 35 - Boîtes à fusibles

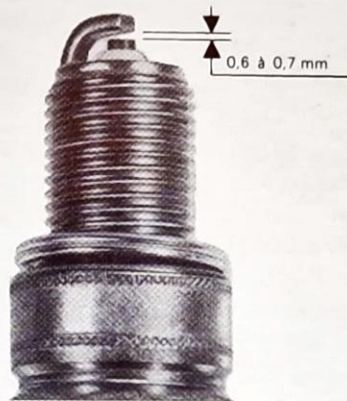
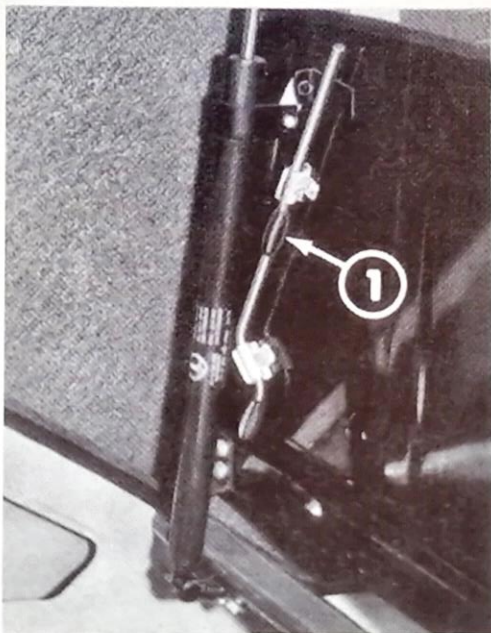


Fig. 36 - Écartement des électrodes

Fig. 36 bis - Lève-glaces mécanique  
1 - Manivelle**Remplacement de la batterie**

Références de la batterie : 12 V 300/70 AH

*Mettre la voiture en position de hauteur maximale soit à l'aide du moteur (v. page 12) soit à l'aide d'un cric.*

*Braquer à fond à gauche et donner éventuellement de légers coups de volant en restant vers le braquage maximum afin de vider la réserve de pression qui rappelle les roues en ligne droite.*

Débrancher la batterie et dévisser les deux tirants du cadre de fixation.

Démonter, par le passage de roue, la trappe d'accès à la batterie.

Faire pivoter la batterie et la sortir avec cadre et bac inférieur.

Veiller à l'orientation des bornes avant de rengager la batterie dans la trappe.

**Remplacement d'une bougie**

Référence des bougies : BOSCH W 175 T 30 ou AC 42 XLS ou MARCHAL GT 34/5 H ou GOLDEN LODGE HL.

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

Pour remonter une bougie : coiffer l'extrémité supérieure avec un tube caoutchouc, visser à la main le plus loin possible et terminer avec la clé.

**Remplacement en dépannage du liquide vert « LHM »**

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20, ou une huile pour boîte de vitesse automatique "type A suffixe A" ou "DEXRON".

**Il faut alors faire exécuter dès que possible par un agent Citroën une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert « LHM ».**

**Lève-glaces mécanique**

La manivelle (Rep. 1 - Fig. 36 bis) se trouve placée sous la tablette mobile du coffre arrière, à droite de la béquille. L'orifice d'introduction, fermé par un cache chromé et situé sur la partie supérieure du panneau intérieur de porte, est visible lorsque la porte est ouverte.

**Remorquage**

Par l'avant : accrocher un câble aux bras inférieurs droit et gauche des roues et protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition d'un madrier et d'un rembourrage.

Soulever ensuite.

Par l'arrière : se fixer aux deux crochets situés sous le pare-choc.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Généralités              | 36 |
| Moteur                   | 38 |
| Transmission             | 40 |
| Installation hydraulique | 41 |
| Suspension               | 42 |
| Freinage                 | 44 |
| Direction                | 46 |
| Electricité              | 48 |
| Carrosserie              | 52 |
| Aménagements intérieurs  | 54 |

*Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.*

**Coupé Grand Tourisme**

Traction avant

Nombre de places : 4

Puissance administrative : 15 CV

Vitesse maximale : 220 km/h environ

Démarrage en côte  
avec remorque de 1 800 kg : 11 %

Vitesse à 1 000 tr/mn en km/h

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> vitesse : 9,4 | 4 <sup>e</sup> vitesse : 28,4 |
| 2 <sup>e</sup> : 14,2         | 5 <sup>e</sup> : 36,3         |
| 3 <sup>e</sup> : 20,8         | Marche arrière : 8,6          |

**Poids**

Poids à vide, en ordre de marche : 1 450 kg

- sur l'avant : 900 kg
- sur l'arrière : 550 kg

Poids total maximal autorisé en charge : 1 800 kg

- sur l'avant : 1 040 kg
- sur l'arrière : 800 kg

Charge remorquable maximale

- sans frein : 500 kg
- avec frein continu : 1 800 kg

**Encombrement**

Longueur toutes saillies comprises : 4,89 m

Largeur toutes saillies comprises : 1,83 m

Diamètre de braquage

- entre murs : 11,5 m env.
- entre trottoirs : 10,5 m env.

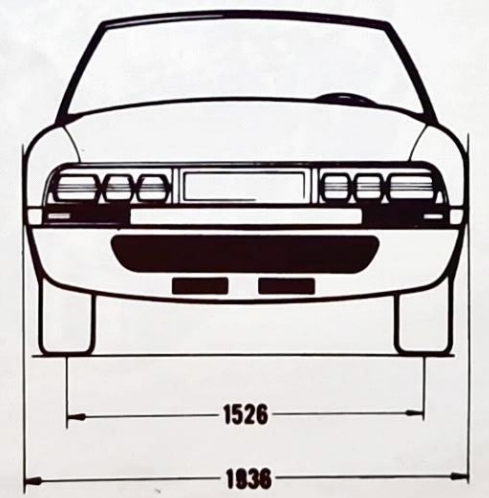
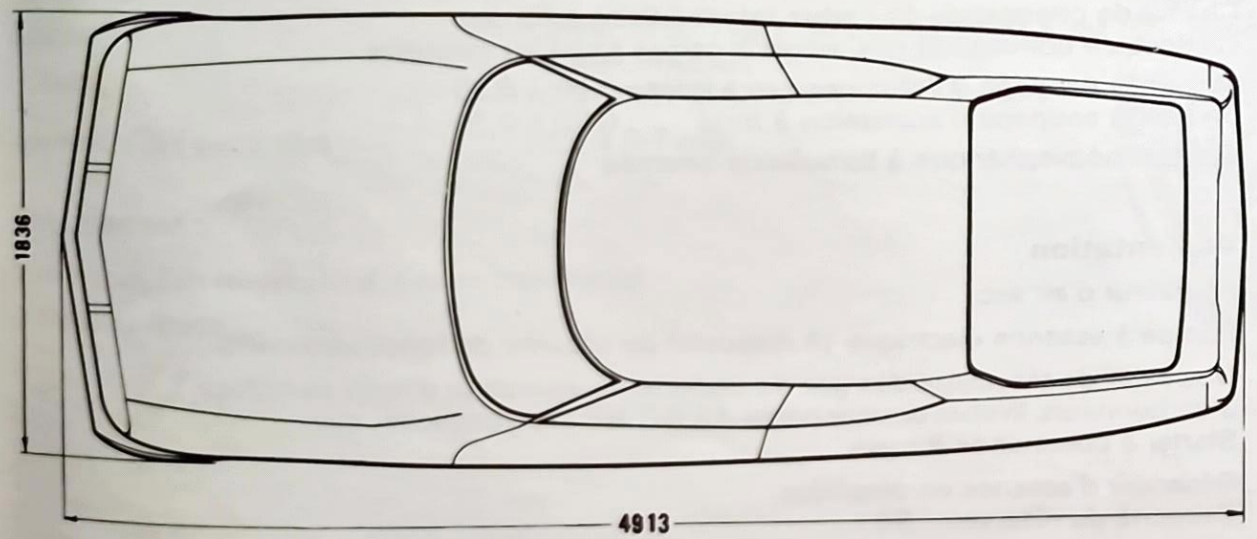
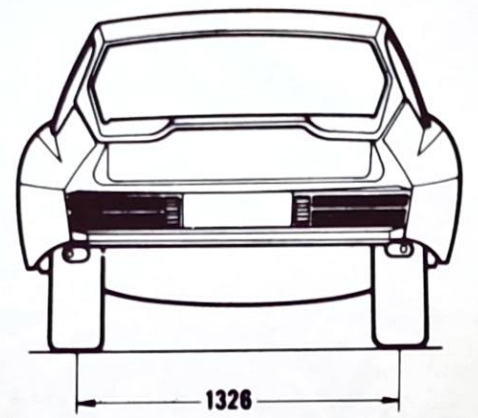
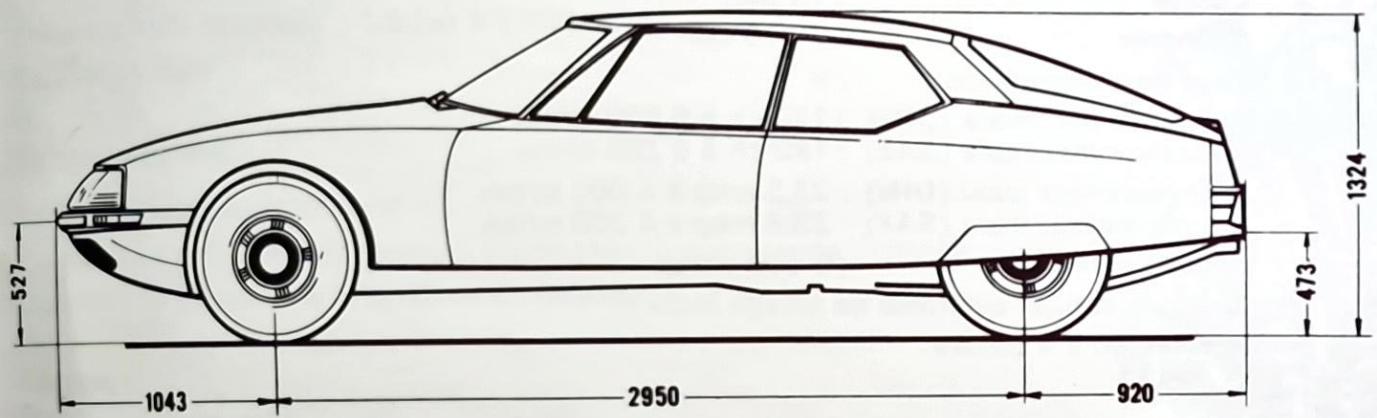


Fig. 37 - Cotes d'encombrement



**Généralités**

|                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| Désignation                | : Maserati type C 114/1  |
| Nombre de cylindres        | : 6 en V à 90°           |
| Alésage                    | : 87 mm                  |
| Course                     | : 75 mm                  |
| Cylindrée                  | : 2 670 cm <sup>3</sup>  |
| Taux de compression        | : 9                      |
| Puissance maximale (DIN)   | : 170 ch à 5 500 tr/mn   |
| Puissance maximale (SAE)   | : 180 ch à 6 250 tr/mn   |
| Couple moteur maxi (DIN)   | : 23,5 mkg à 4 000 tr/mn |
| Couple moteur maxi (SAE)   | : 23,8 mkg à 4 000 tr/mn |
| Régime maximal             | : 6 500 tr/mn            |
| Culasses et bloc-cylindres | en alliage léger         |
| Vilebrequin                | à 4 paliers              |

**Distribution**

Soupapes en tête  
4 arbres à cames en tête, à calage réglable  
Chaîne de commande de l'arbre intermédiaire à l'arrière  
Chaînes de commande des arbres à cames entre les cylindres  
Jeu de la soupape d'échappement à froid : 0,50 à 0,55  
Jeu de la soupape d'admission à froid : 0,30 à 0,35  
Culasse hémisphérique à turbulence orientée

**Alimentation**

Épurateur d'air sec  
Pompe à essence électrique (à dispositif de sécurité de fonctionnement)  
Dispositif de recyclage des gaz de carter avec épurateur d'huile centrifuge  
3 carburateurs Weber double corps 42 DC NF avec capacité  
Starter à commande à main  
Réservoir d'essence en plastique  
Capacité du réservoir : 90 l

**Graissage**

Sous pression par pompe à engrenages et clapet limiteur de pression.

Radiateur d'huile en alliage léger.

Pression d'huile maximale : 5,2 à 5,5 bars à 6 000 tr/mn

Pression d'huile minimale : 1,5 bar à 1 000 tr/mn

Capacité en huile : 7 l.

**Refroidissement**

Radiateur à faisceau horizontal

2 ventilateurs entraînés par moteurs électriques, à commande thermostatique.

Capacité : 13 l y compris le système de chauffage.

**Allumage**

Ordre d'allumage : 1-6-2-5-3-4 (v. fig. 46 bis p. 48)

Réglage dynamique : 29° à 2 000 tr/mn

Avance automatique par le distributeur : 30°

Bougies : BOSCH W 175 T 30 ou AC 42 XLS ou  
MARCHAL GT 34/5 H ou  
GOLDEN LODGE HL

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

**Échappement**

2 silencieux, l'un longitudinal, l'autre transversal

2 capacités arrière

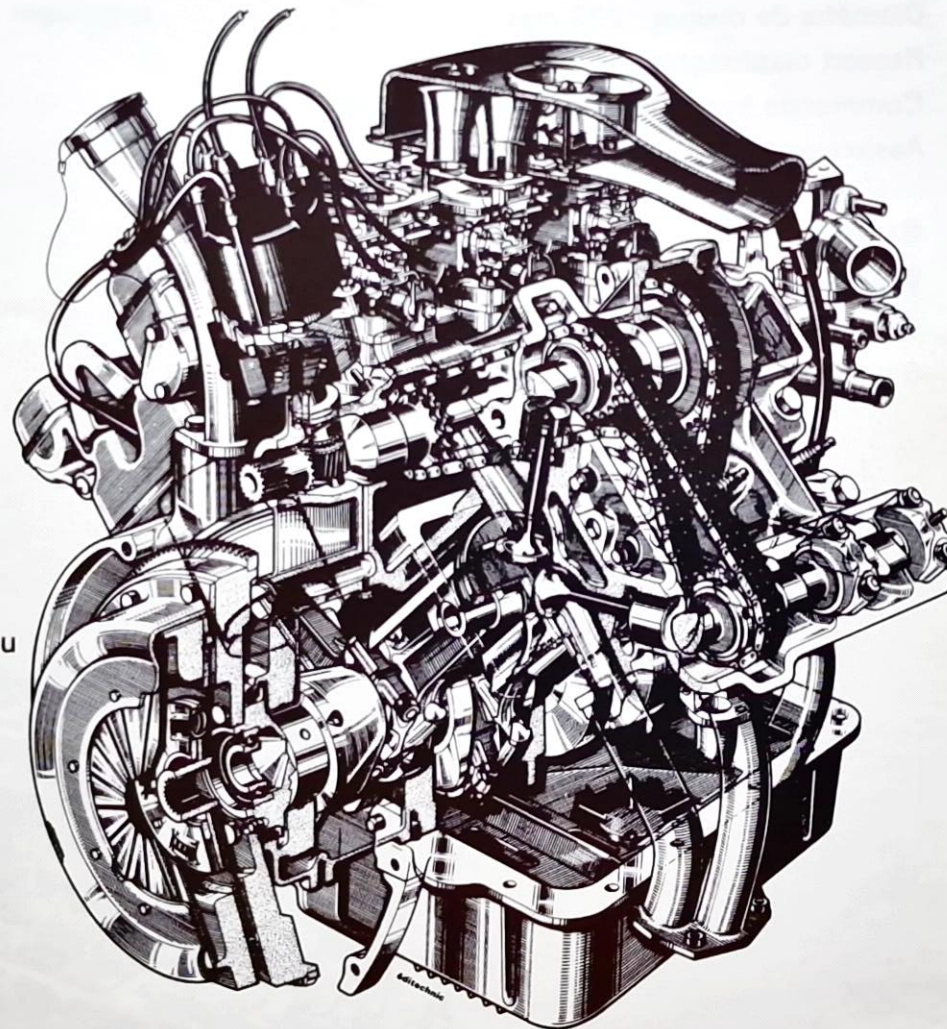


Fig. 38 - Moteur

**Embrayage**

Disque unique, fonctionnant à sec

Diamètre de disque : 228 mm

Ressort diaphragme

Commande hydraulique par maître-cylindre

Assistance par ressort mécanique

**Boîte de vitesses, renvoi et différentiel**

Ensemble formant un bloc compact avec le moteur

Commande mécanique par levier au plancher

5 vitesses avant synchronisées et une marche arrière

Rapports de démultiplication :

1<sup>re</sup> vitesse : 2,923 : 1

2<sup>e</sup> : 1,9411 : 1

3<sup>e</sup> : 1,3214 : 1

4<sup>e</sup> vitesse : 0,9696 : 1

5<sup>e</sup> : 0,7567 : 1

Marche arrière : 3,1538 : 1

Renvoi par couple spiral Gleason

Démultiplication : 4,375 : 1 (8 x 35)

**Joint de transmission**

Joint homocinétique à cardan double dans les roues

Joint tripodes coulissants en sortie de différentiel

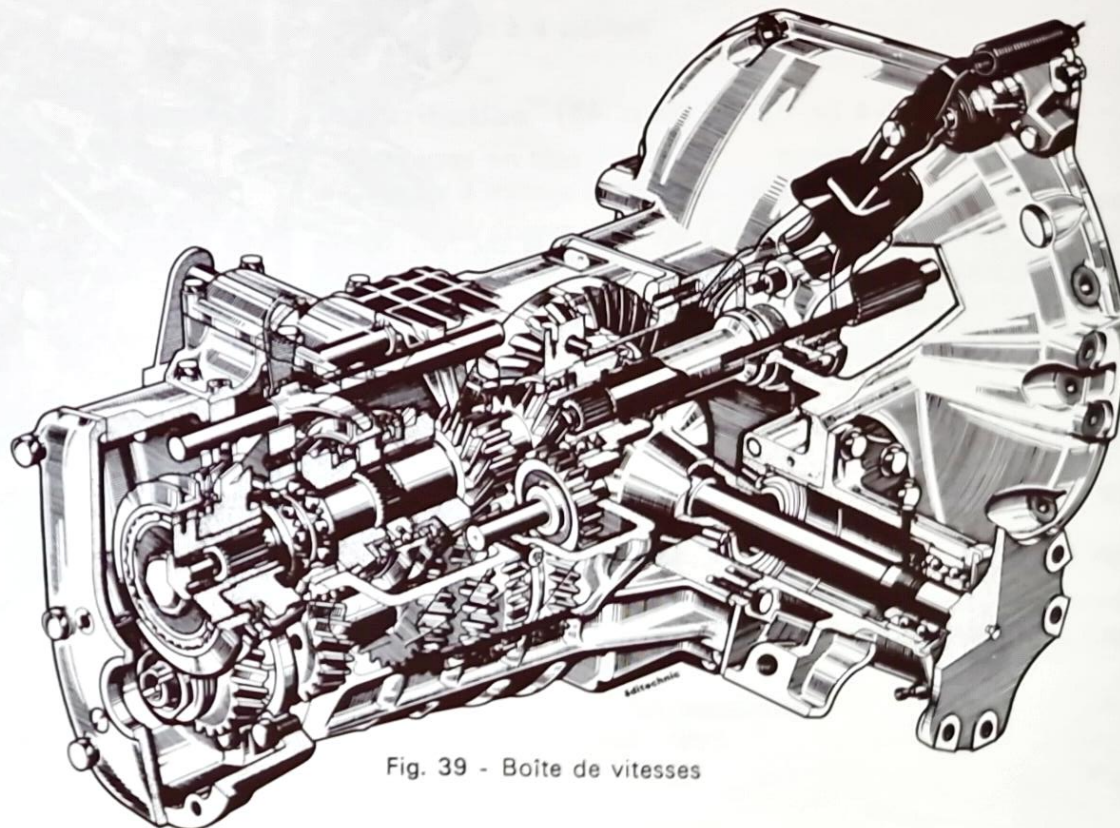


Fig. 39 - Boîte de vitesses

Pompe à haute pression à 7 pistons.

Entrainement par arbre à flectors accouplé à l'arbre intermédiaire du moteur.

Réservoir de grande capacité et accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur et d'un distributeur de pression.

Capacité du réservoir : 5,400 l.

Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,380 l.

Pression maximale de l'accumulateur : 175 bars.

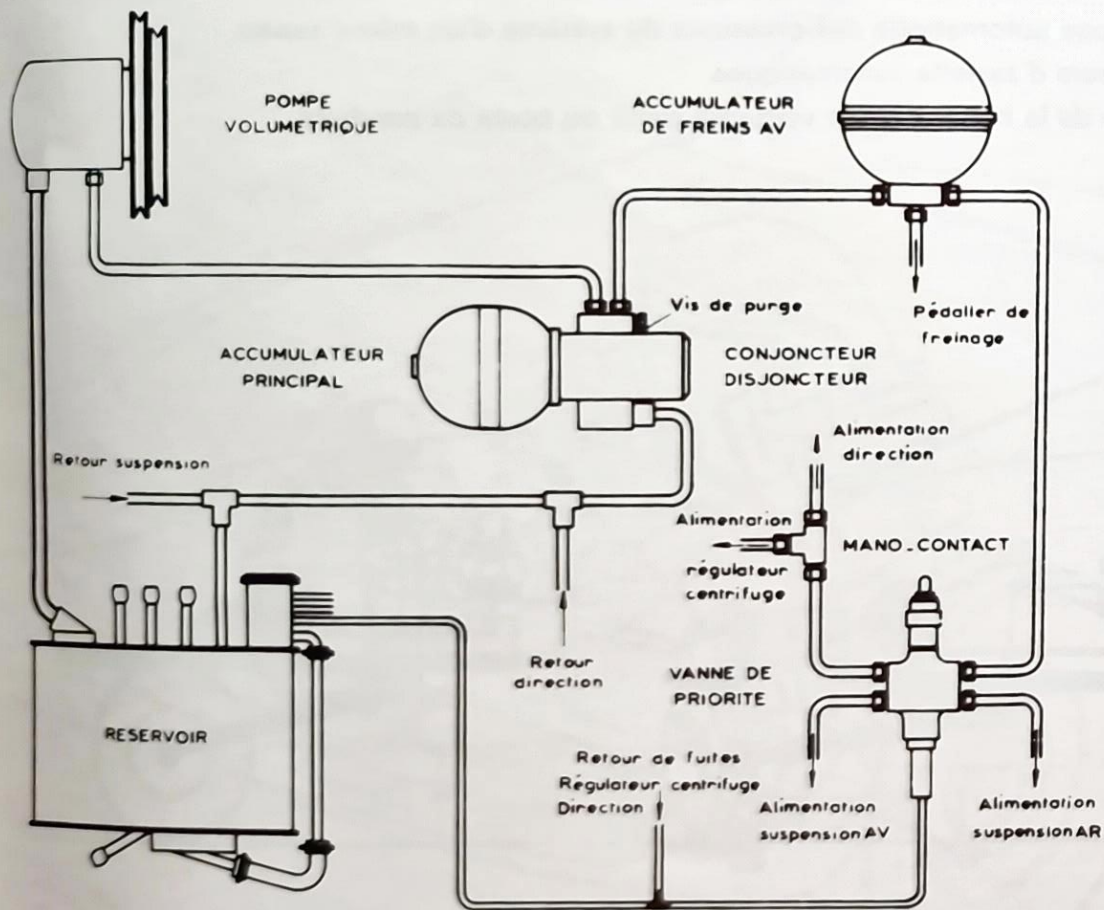


Fig. 40 - Réserve de pression

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.  
 Articulation sur le châssis par parallélogrammes à l'avant, par bras à l'arrière.  
 Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.  
 Cylindres de suspension hydropneumatique à l'avant et à l'arrière.  
 Équilibrage automatique des pressions du système d'un même essieu.  
 Correcteurs d'assiette automatiques.  
 Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

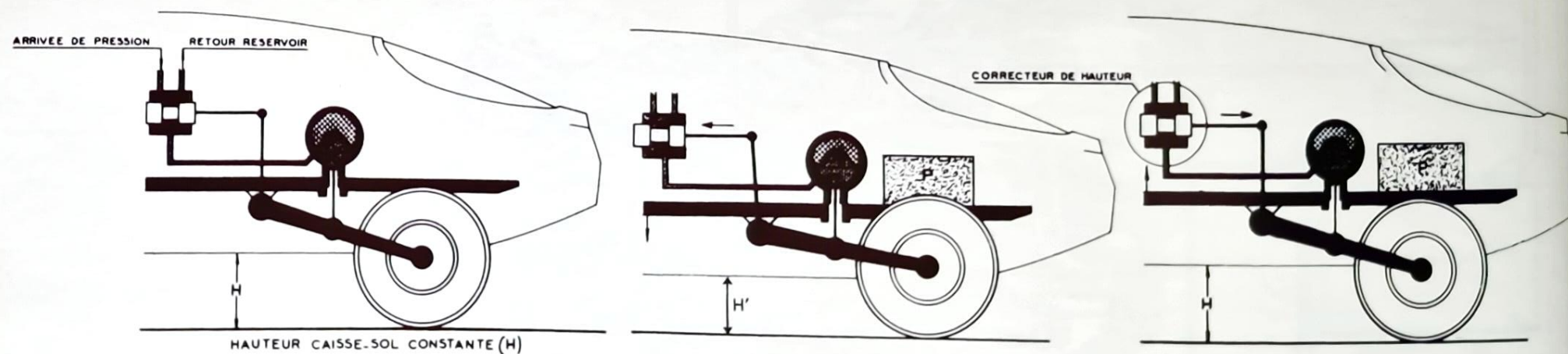


Fig. 41 - Correction d'assiette

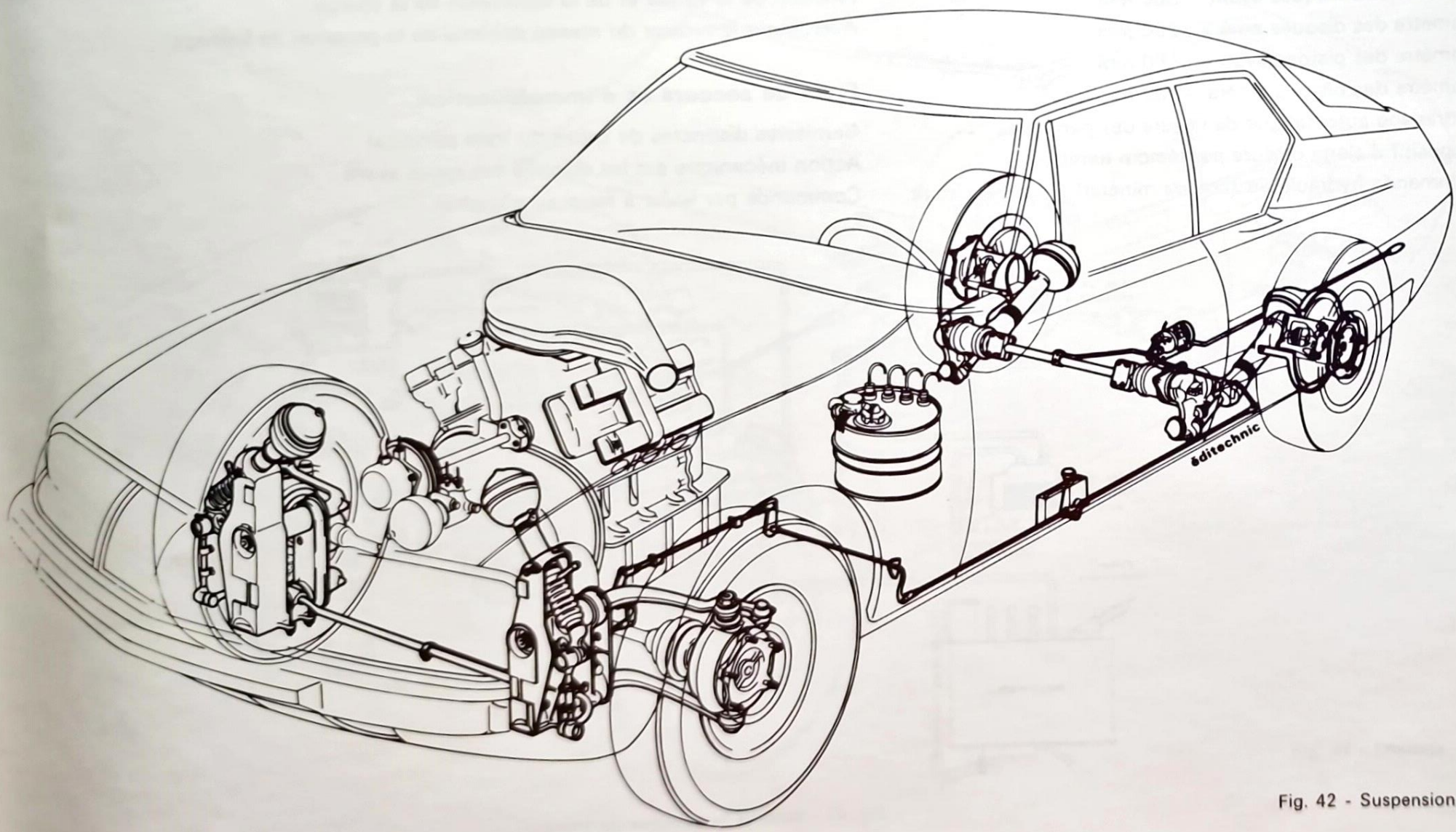


Fig. 42 - Suspension

**Frein principal**

- A disque sur les 4 roues
- Étriers à pistons opposés
- Diamètre des disques avant : 300 mm
- Diamètre des disques arrière : 256 mm
- Diamètre des pistons avant : 60 mm
- Diamètre des pistons arrière : 32 mm
- Rattrapage automatique de l'usure des garnitures
- Dispositif d'alerte d'usure par témoin lumineux
- Commande hydraulique (liquide minéral) à double circuit

- Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie
- Répartition de freinage entre les essieux et limitation sur l'essieu arrière automatique en fonction de la valeur et de la répartition de la charge
- Avertisseur lumineux du niveau minimal de la pression de freinage

**Frein de secours et d'immobilisation**

- Garnitures distinctes de celles du frein principal
- Action mécanique sur les disques des roues avant.
- Commande par levier à main au plancher

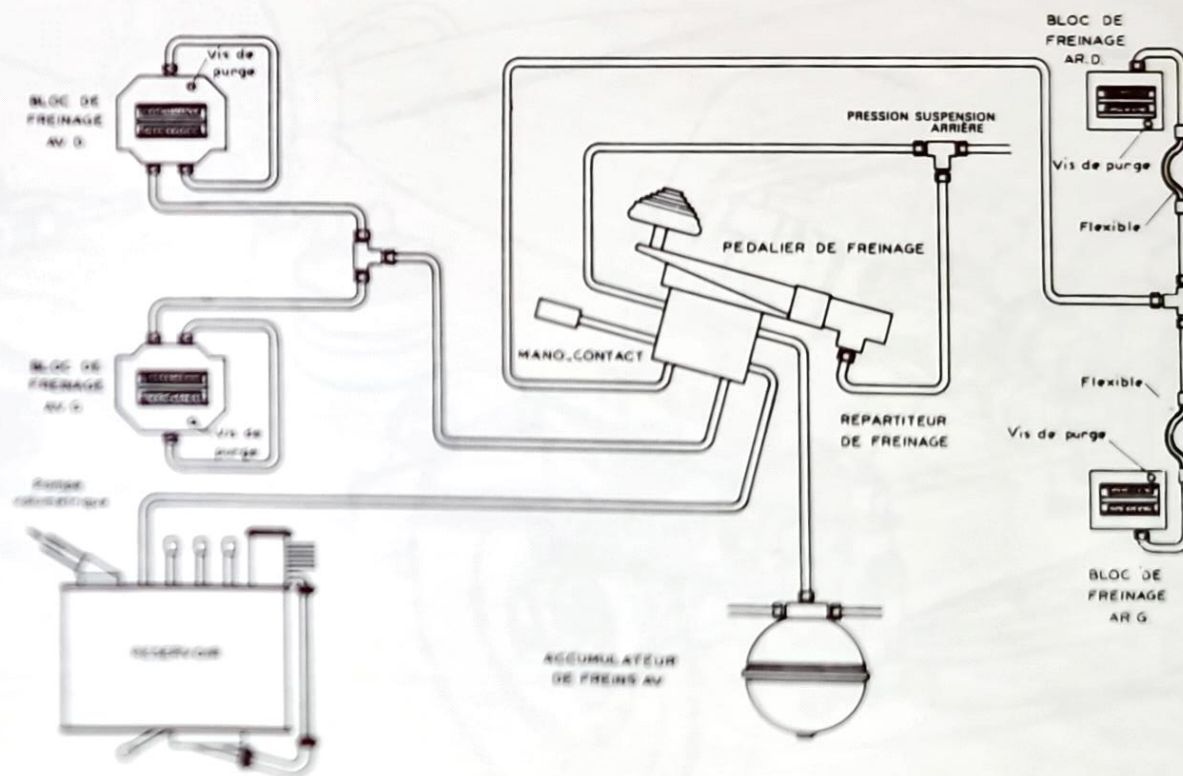


Fig. 43 - Schéma hydraulique du freinage

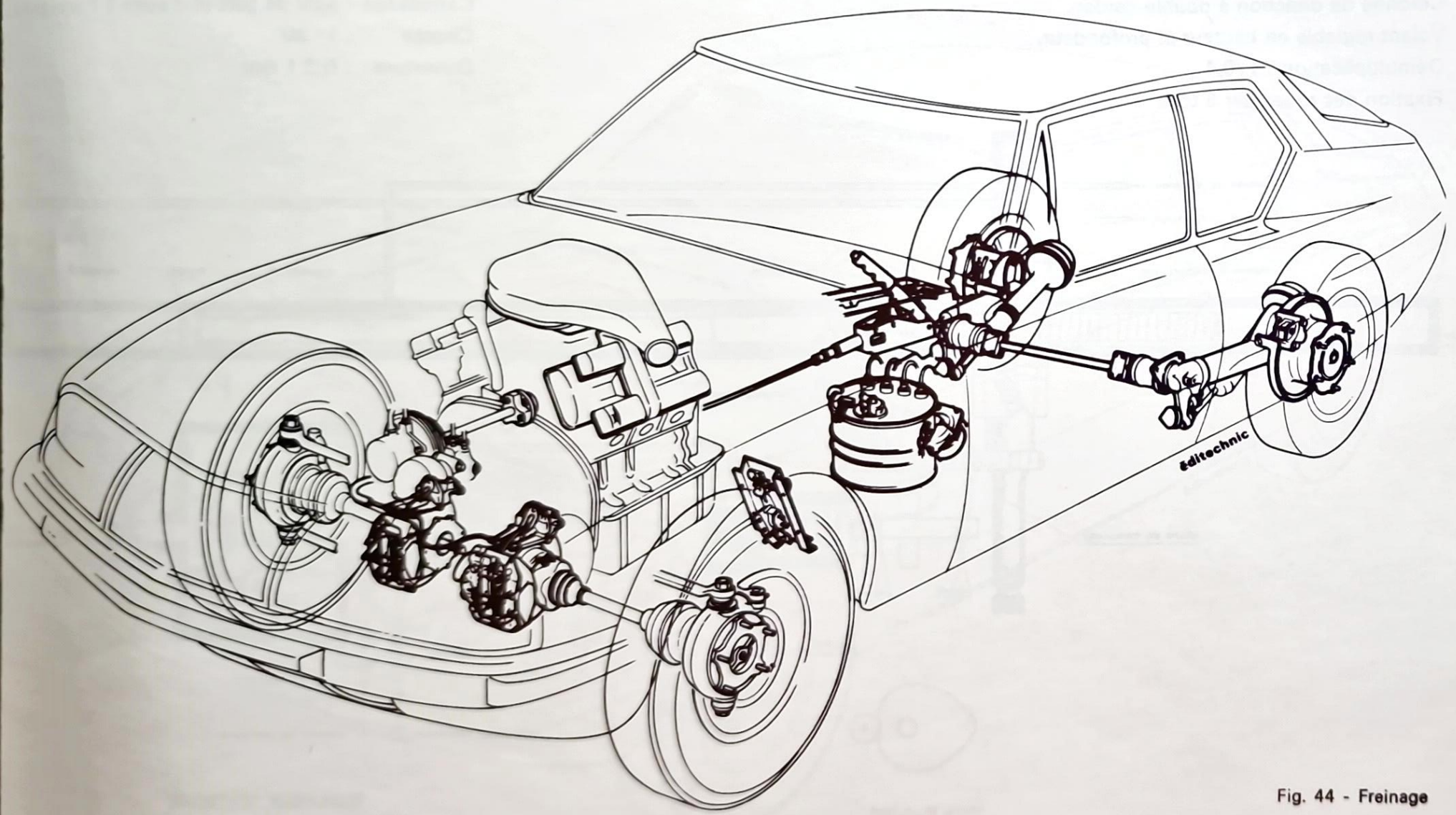


Fig. 44 - Freinage



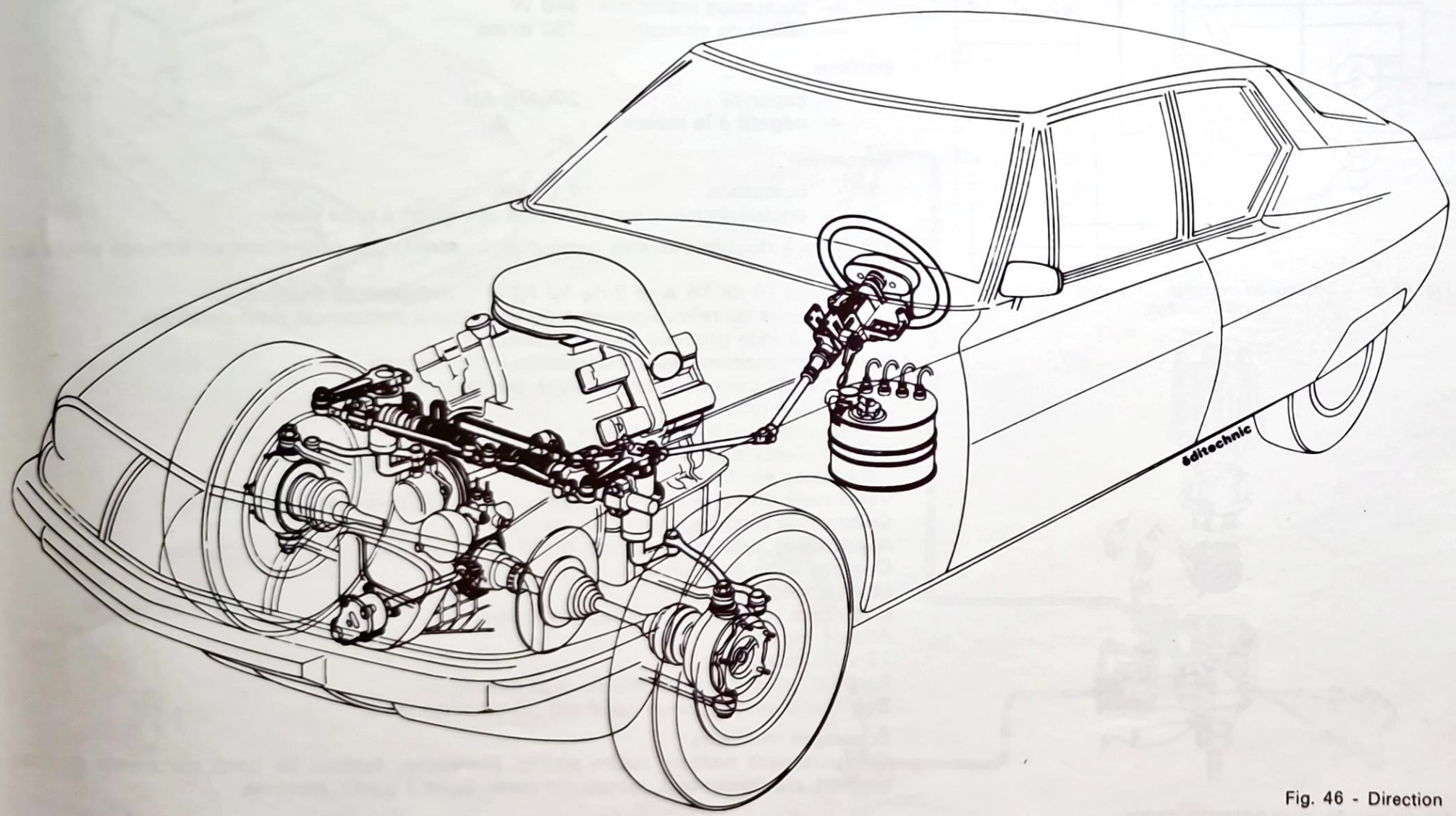


Fig. 46 - Direction

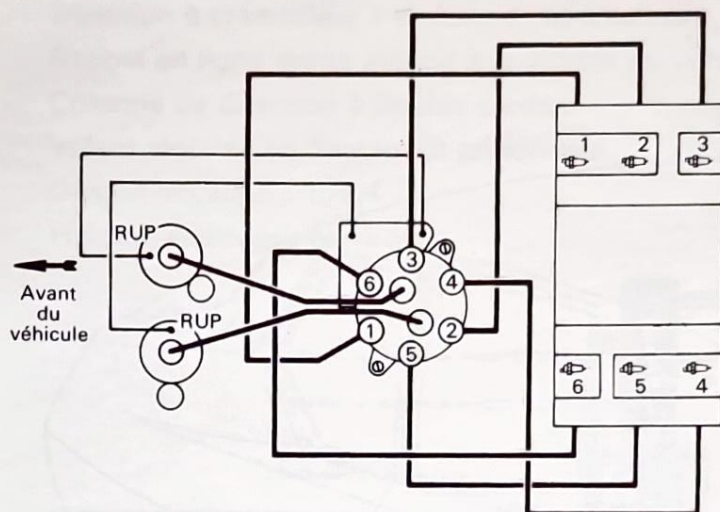


Fig. 46 bis - Schéma de montage du faisceau d'allumage



Fig. 46 ter - Allumeur à cassette double

### Équipement électrique

Tension 12 V

#### Alternateur

- puissance maximale : 940 W
- début de charge : 780 tr/mn

#### Batterie

- capacité : 300/70 AH
- négatif à la masse

#### Démarrreur

- puissance : 1,17 kW
- enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur à double cassette rupteur et condensateur permettant un échange simple sans dérèglage.

12 fusibles (9 de 16 A et 3 de 10 A) et 2 disjoncteurs de 30 A.

2 ventilateurs de refroidissement du radiateur à commande thermostatique

6 phares à iode groupés dans 2 boîtiers

Phares directionnels avec commande indépendante

Dispositif de correction dynamique des projecteurs

2 phares de recul

Phares antibrouillard en option

Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses et réglage de l'intermittence

Lave-glace électrique

Ventilateur du système d'air pulsé commandé par rhéostat (4 vitesses)

Commande électrique des lève-glaces

Avertisseurs optique et sonore (2 HF et 2 trompes)

Compte-tours électronique

Montre électrique

Chauffage électrique de la lunette arrière

Allume-cigare

12 voyants d'alerte

Radio (Option) avec 3 diffuseurs et mélangeur

Borne accessoires (sous cendrier) : 6 ampères maxi.

Éclairages intérieurs :

Compartment moteur, coffre arrière, plafonnier, tableau de bord, commande de climatisation, clé de contact, lecteur de carte, boîte à gants, cendrier.

## Tableau des lampes

|  |  |                                   |   |
|--|--|-----------------------------------|---|
| Lampe 12 V Philips ou Norma iode type H1 | Projecteurs Code<br>Projecteurs Route<br>Projecteurs directionnels | Lampe 12 V - 5 W type R 19/5      | Feux de position<br>Éclaireur de la plaque<br>de police |
| Lampe 12 V Philips ou Norma iode type H2 | Projecteurs antibrouillard<br>(Option)                             | Lampe 12 V - 2 W type T 8/2       | Boîte à gants<br>Clé de contact                         |
| Lampe 12 V - 21 W type P 25/1            | Indicateurs de direction<br>Phares de recul<br>Feux de stop        | Lampe navette 12 V - 7 W long. 38 | Plafonnier<br>Lecteur de carte                          |
| Lampe 12 V - 10 W type R 19/10           | Compartiment moteur<br>Malle arrière                               | Lampe navette 12 V - 4 W long. 38 | Éclaireur de cendrier                                   |

## Repères des pièces

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| 1 - Premier avertisseur sonore                            | 31 - Disjoncteur des ventilateurs de radiateur                              | 60 - Relais sur mano-contact d'huile de direction                                      | 92 - Contacteur de frein à main   |
| 2 - Deuxième avertisseur sonore                           | 32 - Disjoncteur de climatiseur et de lève-glace                            | 61 - Mano-contact sur vanne de priorité (pression d'huile des freins avant)            | 93 - Éclaireur de cendrier  |
| 3 - Phare anti-brouillard droit                           | 33 - Relais de commande des ventilateurs de radiateur                       | 62 - Boîte à fusibles droite   | 94 - Éclaireur des commandes de climatiseur                             |
| 4 - Phare anti-brouillard gauche                          | 34 - Relais de commande du climatiseur                                      | 63 - Boîte à fusibles gauche   | 95 - Rhéostat de commande du climatiseur                                |
| 5 - Feu indicateur de direction et lanterne avant droit   | 35 - Connecteur (jaune) d'aile avant gauche                                 | 64 - Éclaireur sous capot  | 96 - Résistances de commande des vitesses de ventilateur de climatiseur |
| 6 - Feu de croisement à iode droit                        | 36 - Connecteur (blanc) d'aile avant gauche                                 | 65 - Interrupteur de feuillure droit   | 97 - Thermostat d'ambiance  |
| 7 - Feu de route à iode gauche                            | 37 - Connecteur (blanc) d'aile avant droit                                  | 66 - Bloc de contrôle (température d'huile et d'eau du moteur et indicateur d'essence) | 98 - Éclaireur de clé de contact  |
| 8 - Feu de longue portée à iode droit                     | 38 - Connecteur (jaune) d'aile avant droit                                  | 67 - Interrupteur de plafonnier  | 99 - Rhéostat d'éclairage du tableau de bord                            |
| 9 - Feu de longue portée à iode gauche                    | 39 - Ventilateur de climatiseur   | 68 - Interrupteur de lunette chauffante  | 100 - Contacteur d'allumage et de démarrage avec anti-vol               |
| 10 - Feu de route à iode gauche                           | 40 - Relais de commande d'antenne radio                                     | 69 - Inverseur des feux de stationnement   | 101 - Commutateur d'éclairage   |
| 11 - Feu de croisement à iode gauche                      | 41 - Relais de commande d'antenne radio                                     | 70 - Interrupteur des phares anti-brouillard   | 102 - Connecteur (blanc) du contacteur d'allumage                       |
| 12 - Feu indicateur de direction et lanterne avant gauche | 42 - Condensateur de déparasitage du ventilateur de climatiseur             | 71 - Montre électrique   | 103 - Temporisateur d'essuie-glace                                      |
| 13 - Batterie   | 43 - Moteur de commande d'antenne radio                                     | 72 - Bloc de contrôle (voyants)  | 104 - Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace                       |
| 14 - Ventilateur droit de radiateur                       | 44 - Démarreur  | 73 - Compte-tours  | 105 - Connecteur (jaune) du commutateur de signalisation                |
| 15 - Condensateur de déparasitage du ventilateur droit    | 45 - Bobine d'allumage des cylindres n° 1, 2 et 3                           | 74 - Compteur  | 106 - Commutateur de signalisation                                      |
| 16 - Contacteur de feux de recul                          | 46 - Condensateur de déparasitage de bobine d'allumage                      | 75 - Centrale clignotante de frein à main  | 107 - Moteur de lève-glace gauche                                       |
| 17 - Condensateur de déparasitage de ventilateur gauche   | 47 - Bobine d'allumage des cylindres n° 4, 5 et 6                           | 76 - Centrale clignotante des feux indicateurs de direction                            | 108 - Haut-parleur avant gauche   |
| 18 - Ventilateur gauche de radiateur                      | 48 - Condensateur de déparasitage de bobine d'allumage                      | 77 - Interrupteur de feuillure gauche  | 109 - Haut-parleur arrière gauche                                       |
| 19 - Thermo-contact d'eau du radiateur                    | 49 - Allumeur   | 78 - Moteur de lève-glace droit  | 110 - Pompe à essence   |
| 20 - Moteur de l'avertisseur à compresseur                | 50 - Moteur d'essuie-glace  | 79 - Lecteur de carte  | 111 - Transmetteur de jauge à essence                                   |
| 21 - Mano-contact d'huile de direction                    | 51 - Thermo-contact de température critique d'eau de refroidissement moteur | 80 - Interrupteur de lecteur de carte  | 112 - Éclaireur de coffre   |
| 22 - Connecteur (noir) des phares gauche                  | 52 - Mano-contact d'huile moteur  | 81 - Éclaireur de boîte à gants  | 113 - Lunette chauffante  |
| 23 - Connecteur (noir) des phares droit                   | 53 - Sonde thermométrique d'huile moteur                                    | 82 - Haut-parleur droit  | 114 - Plafonnier  |
| 24 - Régulateur-relais                                    | 54 - Sonde thermométrique d'eau de refroidissement moteur                   | 83 - Filtre d'alimentation du poste de radio   | 115 - Lanterne arrière droit  |
| 25 - Electro-compresseur                                  | 55 - Mano-contact d'huile des freins arrière                                | 84 - Borne d'accessoires   | 116 - Feu indicateur de direction arrière droit                         |
| 26 - Alternateur  | 56 - Contacteur de stop   | 85 - Fusible d'alimentation du poste de radio  | 117 - Feu de stop droit   |
| 27 - Condensateur de déparasitage d'alternateur           | 57 - Bloc de freinage avant droit   | 86 - Poste de radio  | 118 - Feu de recul droit  |
| 28 - Relais de commande des anti-brouillard               | 58 - Bloc de freinage avant gauche  | 87 - Allume-cigare   | 119 - Éclaireur de plaque de police                                     |
| 29 - Relais de commande de l'avertisseur à compresseur    | 59 - Pompe de lave-glace  | 88 - Connecteur (blanc) de console   | 120 - Feu de recul gauche   |
| 30 - Relais de commande des feux de route                 |   | 89 - Connecteur (jaune) de console   | 121 - Feu de stop gauche  |
|   |   | 90 - Interrupteur de lève-glace gauche   | 122 - Feu indicateur de direction arrière gauche                        |
|   |   | 91 - Interrupteur de lève-glace droit  | 123 - Lanterne arrière gauche   |

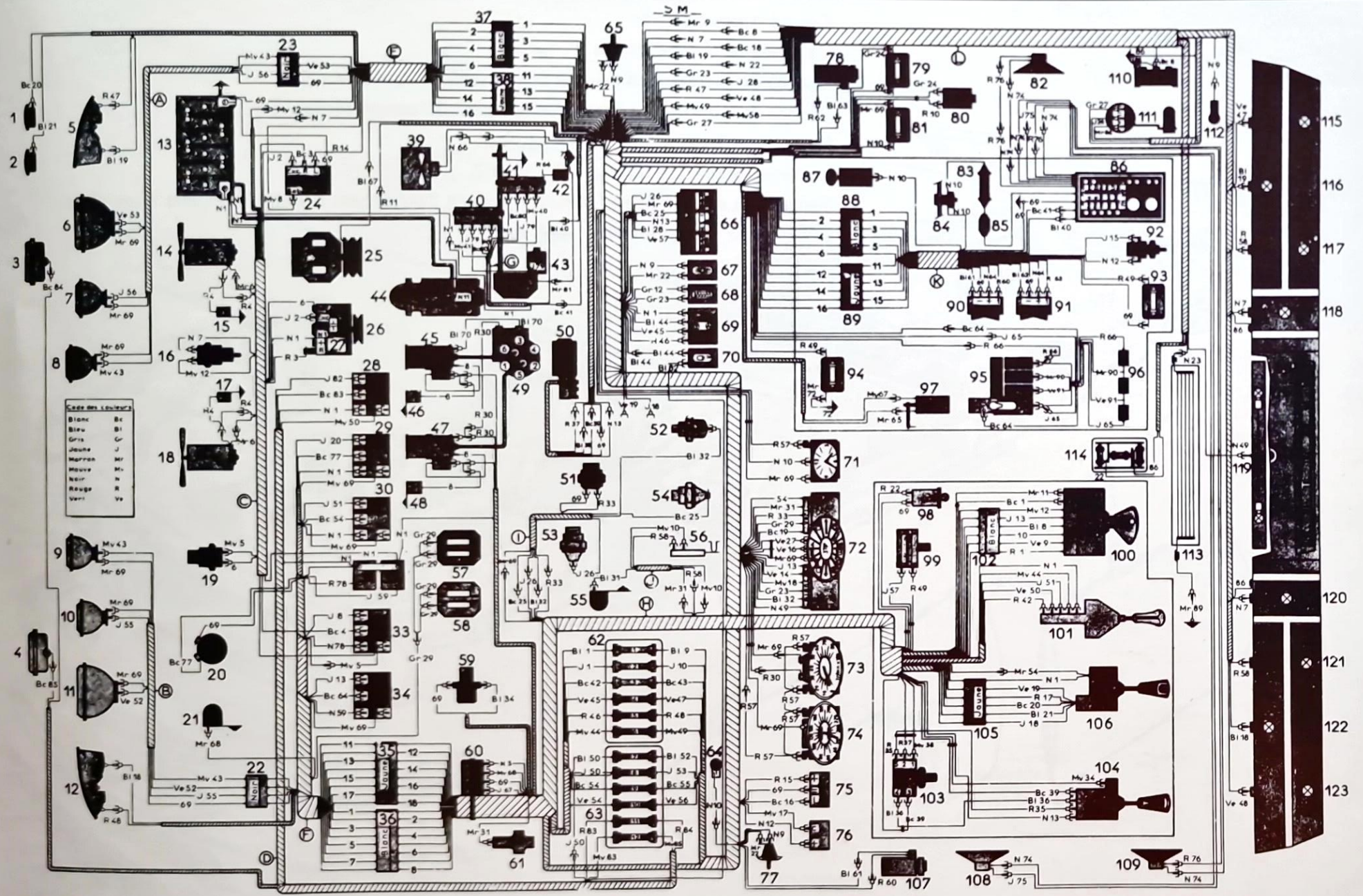


Fig. 48 - Schéma de câblage.

Manuel SB 1-4 - Additif N° 1 au Manuel SB 1-1

Coupé 4 places.

Carrosserie autoporteuse.

Glaces de portes bombées à commande électrique.

Glaces de custodes pivotantes à entrebâillement réglable.

Pare-brise Triplex (teinté sur option)

Surface totale des glaces : 2,735 m<sup>2</sup>.

Serrures à dispositif de sécurité évitant l'ouverture accidentelle lors d'un choc.

Volume du coffre arrière : 488 dm<sup>3</sup>.

Sièges baquets à l'avant réglables en longueur, hauteur, inclinaison de l'assise et inclinaison du dossier.

Dispositif de dégagement de l'accès aux places arrière sans dérèglage et avec verrouillage automatique au retour.

Appuie-tête réglables en inclinaison et hauteur.

Banquette arrière avec accoudoir central relevable.

Ceintures de sécurité 3 points à ouverture instantanée par levier à l'avant.

Ancrages pour ceintures 3 points à l'arrière.

Vide-poches dans les quatre accoudoirs latéraux.

Rétroviseur intérieur jour-nuit.

Aération par système d'air pulsé.

Chauffage à réglage thermostatique.

Climatiseur en option.

Équilibrage du couvercle de coffre par béquilles télescopiques à gaz.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Rodage, révision, garantie     | 56 |
| Conduite et coût d'utilisation | 56 |
| Caravaning                     | 56 |
| Identification du véhicule     | 57 |
| Pièces de rechange             | 57 |

*Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et garantie".  
Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.*

**Rodage**

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4 500 tr/mn. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au-delà de 2 000 km.

Éviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques
- les freinages trop énergiques
- les longs parcours à régime constant
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

**Révision et garantie**

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien. Seules, les fournitures sont facturées.

L'agent conserve le certificat de révision et vise la carte de garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la garantie.

**Influence de la conduite sur le coût d'utilisation**

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du Guide d'Entretien.

**Caravaning**

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consulter auparavant votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives\*.

- \* Nous attirons particulièrement votre attention sur l'obligation, au dessus d'un certain poids, de pouvoir commander, du poste de conduite, les freins de la remorque même en cas de défaillance de la transmission des dispositifs de freinage du véhicule tracteur.



- remorque sans frein : 630 kg
- remorque avec frein continu : 1 800 kg

**Identification**

*Emplacements*

Plaque constructeur : sous le capot, côté droit, sur le longeron avant

Marque à froid : à côté de la plaque constructeur

Plaque moteur : sur le carter moteur côté gauche

*Renseignements*

Plaque constructeur : le type du véhicule  
la série  
le numéro dans la série du type  
le poids total en charge  
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule  
la série  
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque  
le type du moteur  
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

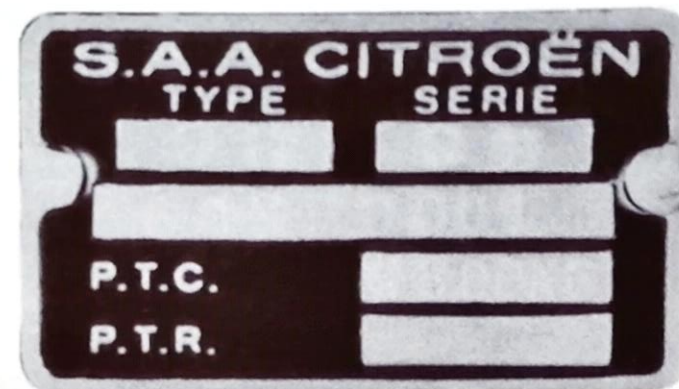


Fig. 50 - Plaque constructeur



Fig. 51 - Plaque moteur

**Pièces de rechange**

La pièce d'origine est vendue *exclusivement* dans le réseau Citroën.

Il est de votre intérêt, pour votre *sécurité* et votre *garantie*, de refuser toute autre pièce.

Indiquer sur les commandes :

- le type du véhicule
- la série
- le numéro dans la série du type
- le type et le numéro du moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les Agents et Concessionnaires.

**MERKBLAT FÜR PFLEGE - UND WARTUNGSDIENST**

**Reifen** : Michelin 195/70 VR - 15 X (schlauchlos)  
 Druck : 2,2 atü vorn  
 2,0 atü hinten  
 2,4 atü für Ersatzrad

**Kraftstoff** : Super  
 Fassungsvermögen des Kraftstoffbehälters :  
 90 l.

**Motoröl** : TOTAL  
 GTS 20 W 50  
 In sehr kalten Ländern : TOTAL GTS 10 W 30  
 Fassungsvermögen des Motors : 7 l.

**Hydraulische  
 Anlage** : Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL  
 Fassungsvermögen des Hydraulikbehälters :  
 5,4 l.

**Kühler** : Wasser und Frostschutzmittel TOTAL : 13 l.

**Scheibenwascher** : Wasser, dem man :  
 — zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.  
 « Stop-Clair ».  
 — im Winter ein Produkt wie z.B. « Stop-Gel »  
 zusetzen kann.

**Batterie** : 12 V 300/70 Ah  
 Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

**Zündkerzen** : BOSCH W175T30 - AC42 X LS - MARCHAL  
 GT 34/5H - GOLDEN LODGE HL.  
 Elektrodenabstand : 0,6 - 0,7

**Glühbirnen** : Siehe Glühbirnentabelle auf Seite 50

**SUMMARY FOR SERVICE STATIONS**

**Tyres** : Michelin 195/70 VR - 15 X tubeless  
 Pressures : 32 psi front  
 29 psi rear  
 35 psi spare

**Petrol** : Super (Premium, 4-star, 97-99 octane)  
 Capacity : 20 imp. gallons or 24 U.S. gallons

**Engine oil** : TOTAL  
 GTS 20 W 50  
 In very cold countries : TOTAL GTS 10 W 30  
 Capacity : 12 1/2 imp. pints or 15 U.S. pints

**Hydraulic  
 system** : Green liquid « LHM »  
 Capacity : 9 1/2 imp. pints or 11 1/1 U.S. pints

**Radiator** : Water and « TOTAL » antifreeze : 23 imp.  
 pints or 27 1/2 U.S. pints

**Windscreen  
 washer** : Water to which can be added  
 — all seasons : product type « Stop-Clair »  
 — winter : product type « Stop-Gel »

**Battery** : 12 V, 300/70 Ah  
 Distilled water (do not add acid)

**Sparking  
 plugs** : BOSCH W175T30 - AC 42 XLS - MARCHAL  
 GT 34/5H - GOLDEN LODGE HL  
 Electrode gap : 0,024" - 0,027"

**Bulbs** : See Table on page 50

*N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale. Elle évitera des frais à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays. Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).*

*Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».*

**PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO**

**Pneumatici** : Michelin 195/70 VR - 15 X (senza camera d'aria)  
 Pressioni : 2,2 kg/cm<sup>2</sup> per le ruote anteriori  
 2,0 kg/cm<sup>2</sup> per le ruote posteriori  
 2,4 kg/cm<sup>2</sup> per la ruota di scorta

**Carburante** : Super  
 Capacità : 90 litri

**Olio motor** : TOTAL  
 GTS 20 W/50  
 Capacità : 7 litri

**Impianto idraulico** : Liquido verde « LHM »  
 Capacità : 5,4 litri

**Radiatore** : Acqua con anticongelante « TOTAL » : 13 litri

**Lavacrystallo** : Acqua alla quale è possibile aggiungere :  
 — in ogni stagione : un prodotto tipo « Stop-Clair »  
 — in inverno : un prodotto tipo « Stop-Gel »

**Batteria** : 12 V - 300/70 Ah  
 Acqua distillata (non aggiungere acido)

**Candele** : BOSCH W175T30 - AC 42 XLS - MARCHAL  
 GT 34/5H - GOLDEN LODGE HL  
 Distanza degli elettrodi : 0,6 a 0,7 mm

**Lampade** : Ved. tabella page 50.

**MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO**

**Neumáticos** : Michelin 195/70 VR - 15 X (sin cámara)  
 Presión : 2,2 kg/cm<sup>2</sup> delantero  
 2,0 kg/cm<sup>2</sup> trasero  
 2,4 kg/cm<sup>2</sup> rueda de auxilio

**Combustible** : Super  
 Capacidad : 90 litros

**Aceite motor** : TOTAL  
 GTS 20 W 50  
 Capacidad : 7 litros

**Circuito hidráulico** : Líquido verde « LHM »  
 Capacidad : 5,4 litros

**Radiator** : Agua con anti-hield « TOTAL » : 13 litros

**Lava parabrisa** : Agua en la cual se puede agregar :  
 — en todos tiempos un producto del tipo « Stop-Clair »  
 — en invierno un producto del tipo « Stop-Gel »

**Bateria** : 12 V - 300/70 Ah  
 Agua distilada (nunca agregar ácido)

**Bujias** : BOSCH W175T30 - AC 42 XLS - MARCHAL  
 GT 34/5H - GOLDEN LODGE HL  
 Abertura de los electrodos 0,6 a 0,7

**Lamparas** : Ver tablero pagina 50.

*Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.*

- |          |  |                     |  |   |                                   |                                  |   |       |
|----------|--|---------------------|--|---|-----------------------------------|----------------------------------|---|-------|
| <b>A</b> | Accès aux places arrière . . . . .       | 8                   | Ceintures de sécurité . . . . .          | 9   | Éclairage intérieur . . . . .     | 18-31                            |   |       |
|          | Accoudoirs . . . . .                     | 18                  | Cendriers . . . . .                      | 18  | Électrodes (écartement) . . . . . | 34                               |   |       |
|          | Accumulateurs (v. Batterie)              |                     | Changement de roue . . . . .             | 28  | Embrayage . . . . .               | 40                               |   |       |
|          | Aération . . . . .                       | 16                  | Changement de vitesses . . . . .         | 12-40   | Éraflures à la peinture . . . . . | 25                               |   |       |
|          | Air (température) . . . . .              | 16                  | Charge (voyant) . . . . .                | 6   | Entretien . . . . .               | 22                               |   |       |
|          | Alerte (bloc d') . . . . .               | 6                   | Châssis (numéro) . . . . .               | 57  | Essuie-glace . . . . .            | 14                               |   |       |
|          | Allume-cigare . . . . .                  | 18                  | Chauffage . . . . .                      | 16  |                                   |                                  |   |       |
|          | Ampoules (remplacement) . . . . .        | 30                  | Clés . . . . .                           | 2   | <b>F</b>                          | Feux clignotants . . . . .       | 14-30                                     |       |
|          | Ampoules (tableau) . . . . .             | 50                  | Clignotants . . . . .                    | 14-30   |                                   | Feux de stationnement . . . . .  | 15-30                                     |       |
|          | Aménagement intérieur . . . . .          | 54                  | Climatisation . . . . .                  | 16  |                                   | Freins . . . . .                 | 12-44                                     |       |
|          | Antibrouillard . . . . .                 | 15-30               | Coffre arrière . . . . .                 | 2   |                                   | Fusibles . . . . .               | 33  |       |
|          | Antigel . . . . .                        | 23                  | Combiné                                  |   | <b>G</b>                          | Garantie . . . . .               | 56  |       |
|          | Antivol . . . . .                        | 10                  | antivol-contact-démarrage . . . . .      | 10  |                                   | Garde au sol (réglage) . . . . . | 12  |       |
|          | Appel de phares . . . . .                | 14                  | Commutateur d'éclairage . . . . .        | 15  |                                   | Garnitures (nettoyage) . . . . . | 26  |       |
|          | Appuie-tête . . . . .                    | 8                   | Compteurs . . . . .                      | 6   |                                   | Glaces latérales . . . . .       | 3-34                                      |       |
|          | Arrêt du moteur . . . . .                | 10                  | Compte-tours électronique . . . . .      | 6   |                                   | Goudron (taches) . . . . .       | 25  |       |
|          | Assise (réglages) . . . . .              | 8                   | Contact . . . . .                        | 10  |                                   |                                  |   |       |
|          | Avertisseurs . . . . .                   | 14                  | Contrôle des voyants rouges . . . . .    | 6   |                                   |                                  |   |       |
|          |  |                     | Contrôles avant                          |   |                                   |                                  |   |       |
| <b>B</b> | Batterie (niveau) . . . . .              | 20                  | départ . . . . .                         | au dos de la notice                           |                                   | <b>H</b>                         | Huile moteur (remplissage) . . . . .      | 20    |
|          | Batterie (entretien) . . . . .           | 23                  | Correcteur de hauteur . . . . .          | 12  |                                   |                                  | Huile moteur (voyant et thermo-           | 6     |
|          | Batterie (remplacement) . . . . .        | 34                  | Cotes principales . . . . .              | 36  |                                   |                                  | mètre) . . . . .                          | 6     |
|          | Bloc d'alerte . . . . .                  | 6                   | Conduite et coût d'utilisation . . . . . | 54  |                                   |                                  | Hydraulique (remplissage) . . . . .       | 20    |
|          | Boîtes à fusibles . . . . .              | 33                  |  |   |                                   |                                  | Hydraulique (voyant) . . . . .            | 6     |
|          | Boîte à gants . . . . .                  | 2                   | <b>D</b>                                 | Dégivrage . . . . .                           | 17                                |                                  | Hydraulique (installation) . . . . .      | 41    |
|          | Boîte de vitesses . . . . .              | 40                  |  | Démarrage . . . . .                           | 10                                |                                  |   |       |
|          | Bougies . . . . .                        | 34                  |  | Désembuage . . . . .                          | 17                                |                                  |   |       |
|          | Branchements électriques . . . . .       | 51                  |  | Détachage des garnitures . . . . .            | 26                                | <b>I</b>                         | Identification du véhicule . . . . .      | 57    |
| <b>C</b> | Câblage électrique . . . . .             | 51                  |  | Différentiel . . . . .                        | 40                                |                                  | Incidents . . . . .                       | 28    |
|          | Capacités . . . . .                      | au dos de la notice |  | Dimensions principales . . . . .              | 36                                |                                  | Indicateurs de direction . . . . .        | 14-30 |
|          | Capot moteur . . . . .                   | 7                   |  | Direction . . . . .                           | 13-46                             |                                  | Indicateur de vitesse . . . . .           | 6     |
|          | Caractéristiques techniques . . . . .    | 36                  |  | Distances d'arrêt . . . . .                   | 13                                |                                  | Installation électrique . . . . .         | 48    |
|          | Caravaning . . . . .                     | 56                  |  | Dossier (réglage) . . . . .                   | 8                                 |                                  | Installation hydraulique . . . . .        | 41    |
|          | Carburant (voyant et jauge) . . . . .    | 2                   |  |   |                                   |                                  | Instrument de bords . . . . .             | 6     |
|          | Carburant (remplissage) . . . . .        | 7                   | <b>E</b>                                 | Eau (vérifications et remplissages) . . . . . | 20-23                             |                                  | Intermittence de l'essuie-glace . . . . . | 14    |
|          | Carrosserie (caractéristiques) . . . . . | 52                  |  | Eau (température) . . . . .                   | 6                                 | <b>J</b>                         | Jauge de carburant . . . . .              | 6     |
|          | Carrosserie (entretien) . . . . .        | 24                  |  | Éclairage extérieur . . . . .                 | 15-30                             |                                  |   |       |

|          |   |       |                                     |   |          |  |   |                     |
|----------|---|-------|-------------------------------------|---|----------|--|---|---------------------|
| <b>L</b> | Lampes (remplacement) . . . . .                 | 30    | Plaque moteur . . . . .             | 57  | <b>T</b> | Tableau de bord . . . . .                  | 5                                       |                     |
|          | Lampes (tableau) . . . . .                      | 50    | Planche de bord . . . . .           | 5   |          | Taches de goudron . . . . .                | 25                                      |                     |
|          | Lavage . . . . .                                | 24    | Plexiglas (nettoyage) . . . . .     | 24  |          | Taches sur les garnitures . . . . .        | 26                                      |                     |
|          | Lave-glace (commande) . . . . .                 | 14    | Pneumatiques . . . . .              | 22  |          | Tachymètre . . . . .                       | 6                                       |                     |
|          | Lave-glace (remplissage) . . . . .              | 20    | Poids . . . . .                     | 36  |          | Témoins d'usure des pneumatiques . . . . . | 22                                      |                     |
|          | Lecteur de carte . . . . .                      | 18    | Portes (ouvertures) . . . . .       | 2   |          | Témoins lumineux . . . . .                 | 6                                       |                     |
|          | Lève-glaces électrique . . . . .                | 3     | Position de conduite . . . . .      | 9   |          | Température de l'air pulsé . . . . .       | 16                                      |                     |
|          | Lève-glaces mécanique . . . . .                 | 34    | Pression d'huile moteur . . . . .   | 6   |          | Thermomètre d'eau . . . . .                | 6                                       |                     |
|          | Levier des vitesses . . . . .                   | 12    | Pression hydraulique . . . . .      | 6   |          | Thermomètre d'huile . . . . .              | 6                                       |                     |
|          | Liquide vert « LHM » . . . . .                  | 20    | Pression des pneumatiques . . . . . | au dos de la notice                             |          | Transmission . . . . .                     | 40                                      |                     |
|          | Lunette arrière (chauffage) . . . . .           | 17    |                                     |   | <b>U</b> | Usure des garnitures des freins . . . . .  | 6                                       |                     |
|          | Lustrage . . . . .                              | 25    |                                     |   |          | Usure des pneumatiques . . . . .           | 22                                      |                     |
| <b>M</b> | Malle arrière . . . . .                         | 2     | <b>R</b>                            | Radiateur (niveau) . . . . .                    | 20       | <b>V</b>                                   | Ventilation . . . . .                   | 16                  |
|          | Manivelle démonte-roue . . . . .                | 28    |                                     | Radiateur (entretien) . . . . .                 | 23       |  | Vérifications avant                     |                     |
|          | Marche arrière . . . . .                        | 12    |                                     | Rappel asservi (direction à) . . . . .          | 13-46    |  | départ . . . . .                        | au dos de la notice |
|          | Marche à froid . . . . .                        | 57    |                                     | Remorque . . . . .                              | 34       |  | Verrouillages . . . . .                 | 2                   |
|          | Mise en route du moteur . . . . .               | 10    |                                     | Remplacement de la batterie . . . . .           | 34       |  | Vide-poches . . . . .                   | 18                  |
|          | Montre électrique . . . . .                     | 6     |                                     | Remplacement d'une bougie . . . . .             | 34       |  | Vitesses (commande) . . . . .           | 12                  |
|          | Moteur (caractéristiques) . . . . .             | 38    |                                     | Remplacement d'un fusible . . . . .             | 33       |  | Vitres (nettoyage) . . . . .            | 24                  |
|          | Moteur (plaque) . . . . .                       | 55    |                                     | Remplacement d'un garnitures de frein . . . . . | 6        |  | Vitres (ouverture) . . . . .            | 3                   |
| <b>N</b> | Nettoyage des vitres . . . . .                  | 24    |                                     | Remplacement d'une lampe . . . . .              | 30       |  | Volant de direction (réglage) . . . . . | 9                   |
|          | Nettoyage des garnitures . . . . .              | 26    |                                     | Remplacement d'une roue . . . . .               | 28       |  | Voyants . . . . .                       | 6                   |
|          | Niveaux (vérifications et appoints) . . . . .   | 20    |                                     | Retouches de peinture . . . . .                 | 25       |  |   |                     |
|          | Niveau de carburant (voyant et jauge) . . . . . | 6     |                                     | Rétroviseur . . . . .                           | 9        |  |   |                     |
|          | Numéro de châssis . . . . .                     | 57    |                                     | Révision aux 1 000 km . . . . .                 | 56       |  |   |                     |
|          | Numéro de moteur . . . . .                      | 57    |                                     | Rodage . . . . .                                | 56       |  |   |                     |
| <b>P</b> | Pare-soleil . . . . .                           | 18    |                                     | Roue (remplacement d'une) . . . . .             | 28       |  |   |                     |
|          | Permutation des roues . . . . .                 | 22    |                                     | Roues (permutation) . . . . .                   | 22       |  |   |                     |
|          | Phares (commande) . . . . .                     | 15    | <b>S</b>                            | Schéma électrique . . . . .                     | 51       |  |   |                     |
|          | Phares (réglages) . . . . .                     | 32    |                                     | Serrures . . . . .                              | 2        |  |   |                     |
|          | Pièces de rechange . . . . .                    | 57    |                                     | Sièges . . . . .                                | 8        |  |   |                     |
|          | Places arrière (accès) . . . . .                | 8     |                                     | Signalisation . . . . .                         | 14       |  |   |                     |
|          | Plafonnier . . . . .                            | 18-31 |                                     | Soupapes (jeux) . . . . .                       | 38       |  |   |                     |
|          | Plaque constructeur . . . . .                   | 57    |                                     | Starter . . . . .                               | 10       |  |   |                     |
|          |   |       |                                     | Stationnement (feux) . . . . .                  | 15-30    |  |   |                     |
|          |   |       |                                     | Suspension . . . . .                            | 42       |  |   |                     |

**TABLE DES MATIÈRES :** page 1

Les descriptions et figures sont données sans engagement.  
La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

**NOTICE D'EMPLOI ^ SM « INJECTION ÉLECTRONIQUE »**

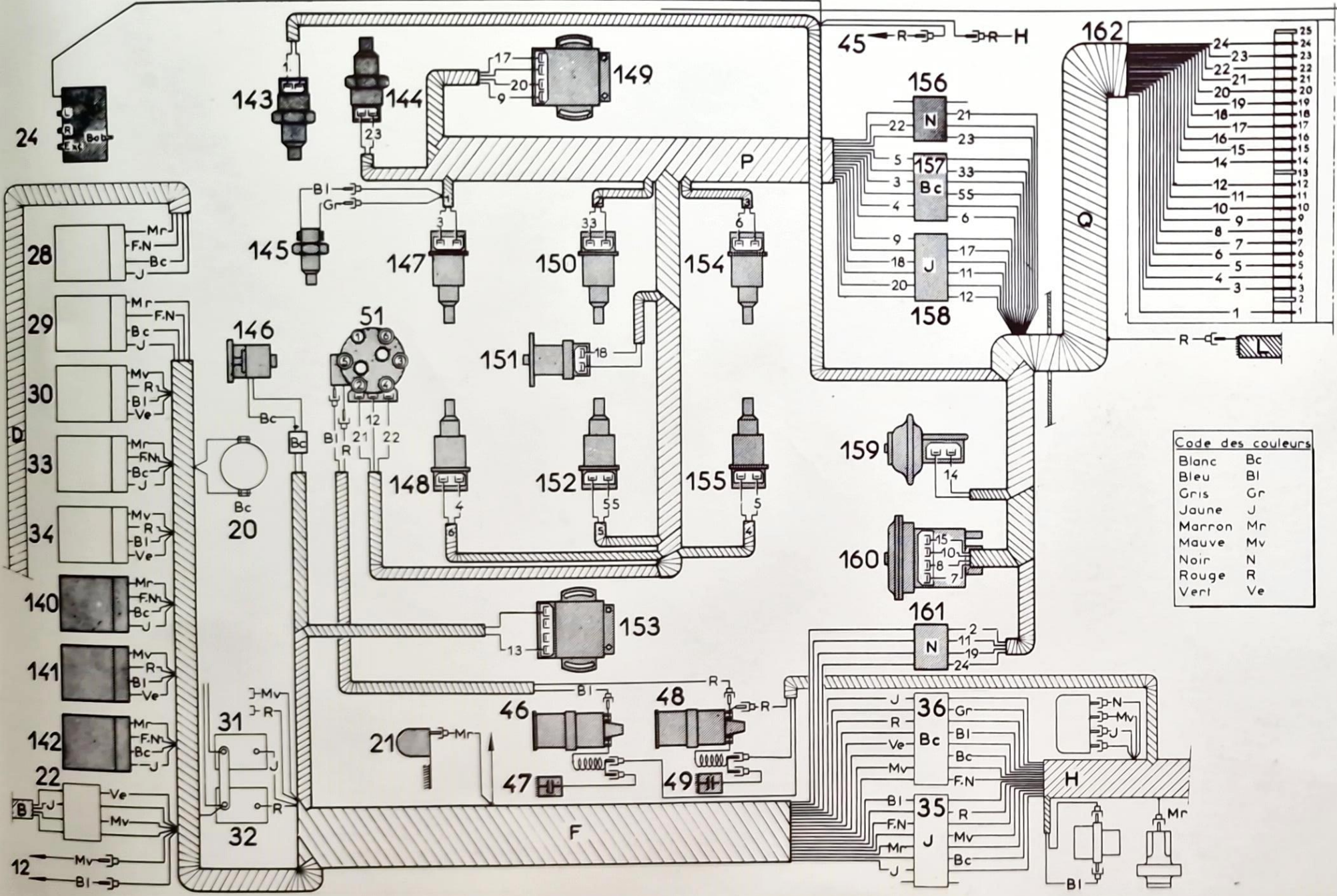
**N° 07537 - Janvier 1973.**

**Encart N°10/72**

**ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE**

LES NOMENCLATURE ET SCHÉMA FIGURANT AUX PAGES 50 ET 51  
SONT ANNULÉS ET REMPLACÉS PAR LA DOCUMENTATION CI-APRÈS

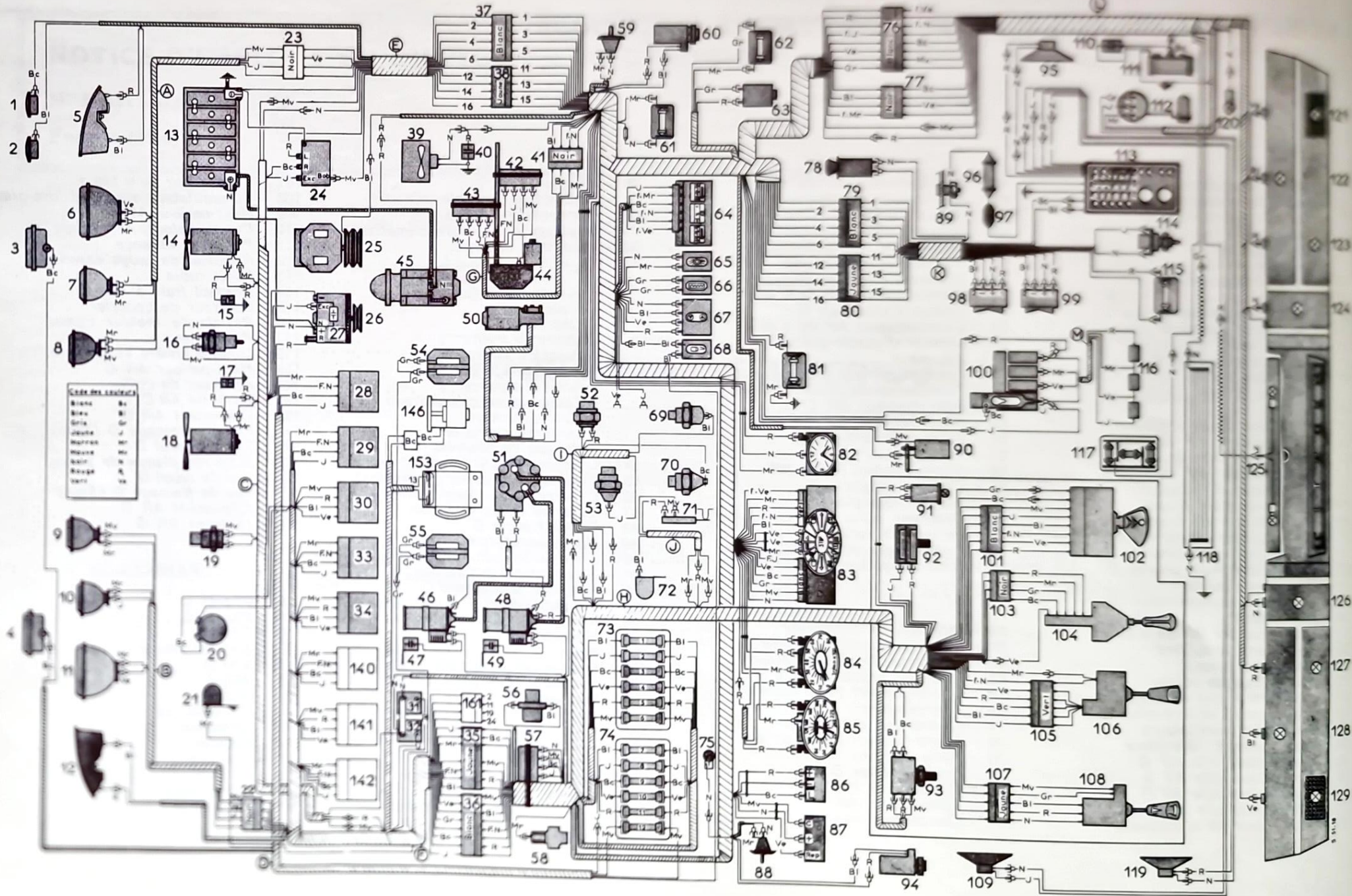
# SCHÉMA DE CABLAGE : ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE



Code des couleurs

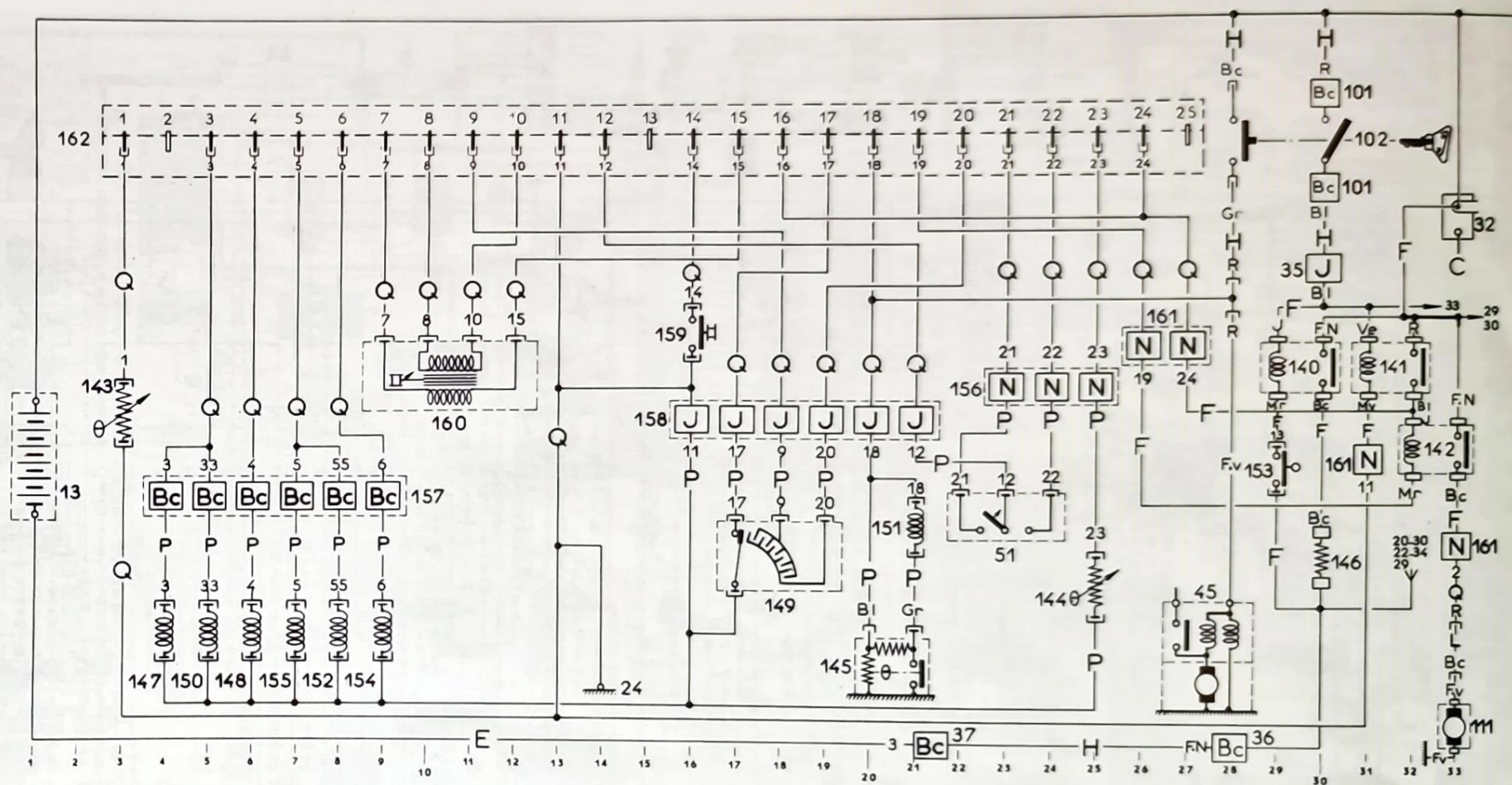
|        |    |
|--------|----|
| Blanc  | Bc |
| Bleu   | Bl |
| Gris   | Gr |
| Jaune  | J  |
| Marron | Mr |
| Mauve  | Mv |
| Noir   | N  |
| Rouge  | R  |
| Vert   | Ve |

# SCHÉMA DE CABLAGE : ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE





## SCHÉMA DE PRINCIPE : ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE



## NOMENCLATURE DES PIÈCES : ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE

|                                    |  |  |                                     |
|------------------------------------|--|--|-------------------------------------|
| 13 - Batterie                      | 111 - Pompe à essence                  | 149 - Contact. sur axe papillon            | 159 - Interrupteur de pleine charge |
| 24 - Régulateur de tension (masse) | 140 - Relais des papillons auxiliaires | 150 - Injecteur Cyl. 2                     | 160 - Sonde de pression             |
| 32 - Disjoncteur                   | 141 - Relais d'alimentation générale   | 151 - Injecteur de départ à froid          | 161 - Connecteur Noir d'aile AV G   |
| 35 - Connecteur J d'aile AV G      | 142 - Relais de pompe à essence        | 152 - Injecteur Cyl. 5                     | 162 - Calculateur                   |
| 36 - Connecteur Bc d'aile AV G     | 143 - Sonde de température d'air       | 153 - Contacteur des papillons auxiliaires |                                     |
| 37 - Connecteur Bc d'aile AV D     | 144 - Sonde de température d'eau       | 154 - Injecteur Cyl. 3                     |                                     |
| 45 - Démarreur                     | 145 - Thermo-contact temporisé         | 155 - Injecteur Cyl. 4                     |                                     |
| 51 - Allumeur déclencheur          | 146 - Electro-vanne                    | 156 - Connecteur Noir (caisse moteur)      | F - Aile AV G                       |
| 101 - Connecteur d'antivol         | 147 - Injecteur Cyl. 1                 | 157 - Connecteur Blanc (caisse moteur)     | P - Moteur                          |
| 102 - Contacteur antivol           | 148 - Injecteur Cyl. 4                 | 158 - Connecteur Jaune (caisse moteur)     | Q - Caisse                          |

**MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE** (à l'étranger voir pages 58 et 59)

**Pneumatiques** : Michelin 195/70 VR-15 X (sans chambre)  
Pression = 2,2 bars à l'avant  
2 bars à l'arrière  
2,4 bars à la roue de secours

**Carburant** : Super  
Capacité = 90 l

**Huile moteur** : Huile TOTAL « GTS 20 W 50 »  
Dans pays très froids : TOTAL « GTS 10 W 30 »  
Capacité = 7 l

**Huile boîte de vitesses** : Huile « TOTAL EXTREME PRESSION SAE 80 »  
Capacité boîte de vitesses = 2,25 l

**Graissage général** : « TOTAL MULTIS »

**Installation hydraulique** : Liquide vert TOTAL « LHM »  
Capacité = 5,4 l

**Radiateur** : Eau et antigel « TOTAL »  
Capacité = 13 l

**Lave-glace** : Eau à laquelle il peut être ajouté  
— en toute saison : un produit genre « Stop-Clair »  
— en hiver : un produit genre « Stop-Gel »

**Batterie** : 12 V 300/70 AH  
Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

**Bougies** : BOSCH W 175 T 30 ou AC 42XLS ou MARCHAL 34/5H ou  
GOLDEN LODGE HL  
Écartement des électrodes = 0,6 à 0,7

**Lampes** : Voir tableau page 50

**GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART**

**Niveaux** : essence  
(p. 20) huile moteur  
radiateur  
liquide « LHM »  
batterie  
lave-glace

**Fonctionnement** : voyants rouges  
avertisseurs  
appels de phares  
éclairage extérieur  
clignotants  
feux de stop

**Divers** : Orientation des rétroviseurs  
Pression des pneumatiques  
Hauteur de la garde au sol